



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

LOI DE FINANCES,
GESTION 2026

MESURES À SENSIBILITÉ SOCIALE

DÉCEMBRE 2025

Introduction

“

Le Gouvernement du Bénin, parallèlement aux réformes structurelles et de consolidation des bonnes pratiques de gestion des finances publiques engagées depuis 2016, met en place, développe et renforce, à travers les lois de finances successives, les mesures et initiatives sociales en faveur des populations. La plupart de ces actions sociales sont matérialisées par les dépenses sociales visant non seulement à affecter directement le bien-être individuel mais également à soutenir la réussite sociale et économique collective.

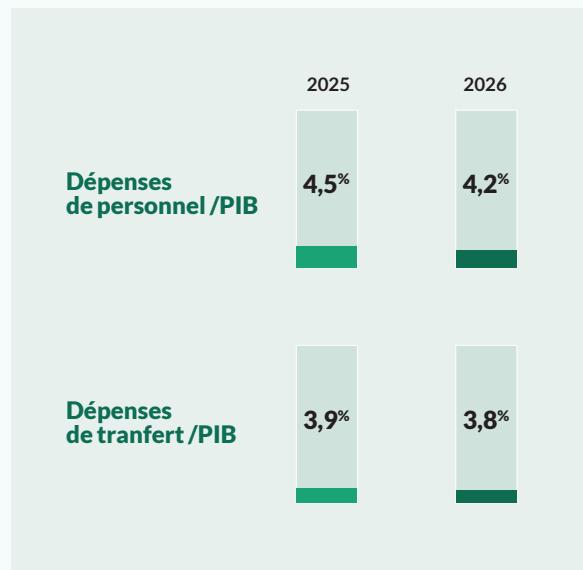
En effet, les actions de renforcement des services sociaux de base et de développement équilibré et durable de l'espace national, portées par les axes 6 et 7 du Programme d'Actions du Gouvernement (PAG 2016-2021) et consolidées dans le PAG 2021-2026 trouvent dans le budget de l'Etat, d'importants points d'application à travers la déclinaison des politiques publiques à caractère social et économique.

Ces initiatives à fort impact social constituent, sans conteste, une preuve additionnelle du souci de la répartition équitable des fruits de la croissance économique qui, elle-même, parce qu'elle est de plus en plus élevée, atteste que notre pays est effectivement entré dans une phase de développement soutenu.

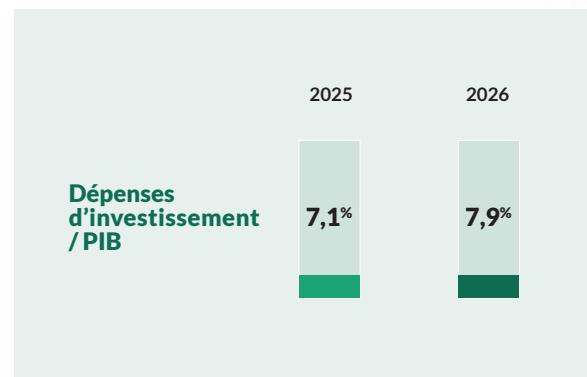
Pour la gestion 2026, les orientations budgétaires du Gouvernement s'inscrivent en continuité avec pour finalités plus d'égalité des chances et équité sociale dans la répartition des fruits de la croissance économique. A ce titre, la politique d'allocation vise à assurer l'accélération de la mise en œuvre des engagements découlant des objectifs de développement durable (dont la réduction des inégalités liées au genre, la préservation de la planète contre les effets du changement climatique, la promotion de l'emploi, etc.).

Au plan budgétaire, les ratios (**dépenses de personnel/PIB**), (**dépenses de transfert/PIB**) et (**dépenses d'investissement/PIB**) passeraient respectivement de 4,5%, 3,9% et 7,1% attendus en 2025 à **4,2%, 3,8%** et **7,9%** en 2026. Cela reflète la volonté de l'Etat de maintenir des choix budgétaires durables en faveur des mesures à fort impact social.

Globalement, en matière de politique sociale, l'Etat poursuit l'extension des filets sociaux et le progrès vers l'atteinte des ODD. L'objectif est de faire bénéficier les fruits de la croissance au plus grand nombre possible et d'améliorer les conditions de vie des populations, notamment



les plus vulnérables. A cet effet, la dynamique d'extension du Programme « Assurance pour le Renforcement du Capital Humain » et du Programme de nutrition, les mesures de gratuité de la césarienne, la prise en charge de certaines affections cardiaques et les autres mesures sociales sont poursuivies et renforcées. Il en est de même pour les cantines scolaires, l'accès à l'eau portable, les microcrédits, etc.



affaires sociales

Plus spécifiquement, en ce qui concerne les affaires sociales, pour la gestion 2026, l'État poursuit l'amélioration du bien-être des couches vulnérables. Pour ce faire, les priorités sont, entre autres

- 01.** l'accroissement des capacités productives des ménages vulnérables à travers le programme de filets de protection sociale productifs GBESSOKE ;
- 02.** la construction et l'équipement de plusieurs centres spécialisés, notamment le centre social des aveugles, le centre de formation professionnelle des personnes handicapées et le centre d'accueil et de transit des enfants ;
- 03.** l'amélioration des conditions d'accès des femmes à la propriété foncière productive, aux filières porteuses, aux matériels agricoles mécanisés et aux intrants dans les communes ;
- 04.** la mise en place d'un dispositif de refinancement des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) avec des ressources adaptées à leur besoin de financement à moyen et long termes, à travers leur intégration dans le dispositif ARCH ; etc.



énergie, eau et mines

Dans le secteur de l'énergie, de l'eau et des mines, l'État assure équitablement l'accès aux services énergétiques modernes, à l'eau potable, à la valorisation de l'eau, des ressources minières et pétrolières, des terres et des ressources connexes. Pour ce faire, les priorités pour 2026 porteront sur :

- 01.** la poursuite de l'installation de centrales thermiques bicomustibles d'une capacité totale de 240 MW ;
- 02.** la poursuite de la construction de centrales solaires photovoltaïques de capacité totale additionnelle de 125;
- 03.** l'électrification de nouvelles localités par raccordement au réseau ;
- 04.** la poursuite du renforcement des systèmes d'alimentation en eau potable des sept (07) villes non couvertes et de soixante (60) villes partiellement desservies par la SONEB ;
- 05.** la promotion des potentialités en hydrocarbures des bassins sédimentaires du Bénin ; etc.



santé

Dans le domaine de la santé, l'État ambitionne de garantir à tous une bonne santé pour la promotion du bien-être des populations selon le cycle de vie. Pour atteindre cet objectif, il s'agira en priorité :

- 01.** de renforcer la qualité des services de soins de santé primaires et de poursuivre la lutte contre les maladies prioritaires (Paludisme, VIH Sida et la tuberculose), les maladies non transmissibles, les hépatites, les maladies tropicales négligées ;
- 02.** de renforcer la capacité de production des institutions de formation des professionnels de santé au Bénin (INMeS et IFSIO) ;
- 03.** d'améliorer la disponibilité des produits de la planification familiale, de la santé sexuelle et reproductive ;
- 04.** de mettre en œuvre le Système d'Information Hospitalier (SIH) dans tous les hôpitaux publics ;
- 05.** d'élaborer et de mettre en œuvre la stratégie nationale de développement de la santé numérique intégrant les m-health ; etc.



sports

Dans le domaine des sports, le Gouvernement axe sa politique en 2026 sur le développement du sport, des loisirs sains et l'encadrement socio-éducatif des jeunes. Son opérationnalisation passe par les priorités suivantes :

- 01.** la poursuite de la construction/réhabilitation des stades de haut standing dans toutes les communes et départements du Benin (Parakou, UNAFRICA, René PLEVEN, Mathieu KEREKOU, académies régionales, académie de tennis, académie de football féminin, autres stades de départements et de communes) ;
- 02.** l'élargissement des classes sportives dans toutes les disciplines en milieu scolaire ;
- 03.** le renforcement des capacités des acteurs du mouvement sportif national (Mise en place des Directions Techniques Nationales (DTN), formations des coachs, encadreurs, etc.) ;
- 04.** le développement du Projet Jeunesse, Paix et Sécurité ;
- 05.** la valorisation des loisirs modernes et endogènes sains ; etc.



infrastructures de transport et du cadre de vie

Au niveau des infrastructures de transport et du cadre de vie, la politique de l'Etat vise un Bénin vert, un cadre de vie assaini, attrayant avec un système de transport multimodal économiquement performant. Pour ce faire, les priorités porteront sur :

- 01.** le renforcement du dispositif de coordination des interventions des structures déconcentrées ;
- 02.** l'amélioration du Système d'information Statistique du Ministère du Cadre de Vie et des Transports (MCVT) ainsi que du dispositif de suivi et d'évaluation des interventions du secteur, y compris celui de passation des marchés publics ;
- 03.** l'accélération des procédures de mise en application du cadre législatif et réglementaire lié à la gestion de l'environnement, des changements climatiques et des ressources naturelles ;

- 04.** la poursuite de l'aménagement, de la réhabilitation et de la construction du réseau routier pour connecter les 77 chefs-lieux de communes ;
- 05.** le renforcement de la mobilité des personnes par la promotion du mode de transport urbain collectif et l'assainissement des zones construites par le système de drainage des eaux pluviales ; etc.



enseignements maternel et primaire

Au niveau des enseignements maternel et primaire, l'État axe sa politique sur l'amélioration du management stratégique du sous-secteur, l'atteinte d'une scolarisation primaire à tous les enfants et l'amélioration de la qualité des enseignements. A cet effet, l'Etat veille :

- 01.** au versement des Aspirants au Métier d'Enseignant (AME) en Agents Contractuels de Droit Public (ACDP) ;
- 02.** à la modernisation et fiabilisation du système de collecte, de traitement et de diffusion de l'information statistique par l'opérationnalisation du Système d'Information de Gestion de l'Education (SIGE) ;
- 03.** à la poursuite du renforcement de capacités des enseignants sur les nouveaux curricula d'études issus de la réforme de la qualité ;
- 04.** à la poursuite de la mise en œuvre des programmes d'alimentation scolaire (Programme National d'Alimentation Scolaire Intégré (PNASI), Programme d'Appui au Système Educatif Béninois (PASEB) et autres);
- 05.** à la poursuite de la mise en œuvre du Projet de Renforcement de la Qualité des Enseignements Maternel et Primaire (PREQEP) ; etc.



enseignements secondaire, technique et de la formation professionnelle

Dans le domaine des enseignements secondaire, technique et de la formation professionnelle, la politique de l'État en 2026 vise à favoriser la formation et l'éducation, la disponibilité d'un capital humain suffisant, de qualité et compétitif. Pour ce faire, les priorités concernent, entre autres :

- 01.** la poursuite de l'encadrement pédagogique des enseignants des établissements de l'Enseignement Secondaire Général (ESG) et de l'Enseignement et la Formation Techniques et Professionnels (EFTP) ;
- 02.** la sécurisation des domaines des Collèges et Lycées d'ESG ;
- 03.** la poursuite de l'extension de la mesure d'exonération des frais d'inscription aux élèves filles du second cycle de l'ESG ;
- 04.** le renforcement des actions relatives aux alternatives éducatives ;
- 05.** le développement et la mise en œuvre des initiatives pour l'introduction des langues nationales dans le système éducatif formel ; etc.



enseignement supérieur et de la recherche scientifique

Dans le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, la politique de l'État est focalisée sur la promotion d'un enseignement supérieur axé sur la professionnalisation et une recherche scientifique centrée, entre autres, sur les savoirs endogènes et l'innovation. A cet effet, les points d'application de cette politique sont relatifs, entre autres, à :

- 01.** la poursuite du recrutement des assistants en position probatoire au profit des Universités Publiques grâce au dispositif du Fichier National des Aspirants à l'Enseignement Supérieur (FNAES) ;
- 02.** la poursuite des chantiers de construction des infrastructures administratives, pédagogiques et de recherche avec l'Agence de Construction des Infrastructures du Secteur de l'Éducation (ACISE) ;
- 03.** la mise en place d'une plateforme de gestion intégrée des activités des Etablissements Privés d'Enseignement Supérieur (EPES) ;
- 04.** le renforcement du partenariat public-privé pour le développement de la recherche et de l'innovation ;
- 05.** la poursuite de la digitalisation de l'ensemble des processus d'attribution et de paiement des allocations aux étudiants par la Direction des Bourses et Aides Universitaires (DBAU) ; etc.



Englobant toutes les initiatives et activités à impact social réalisées par le Gouvernement pour soutenir la réussite sociale et économique collective, les Dépenses à Sensibilité Sociale (DSS) sont relevées à



1 233,260
milliards de FCFA
2026

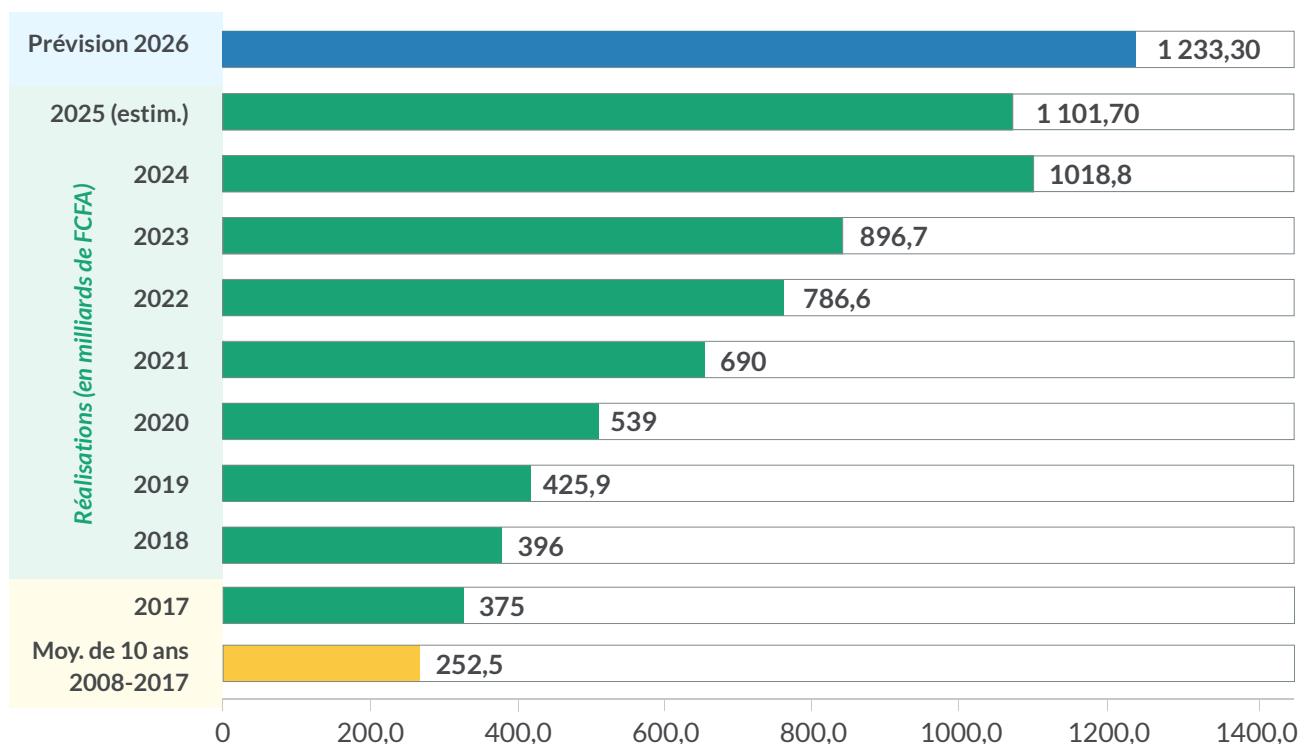


1 101,700
milliards de FCFA
2025

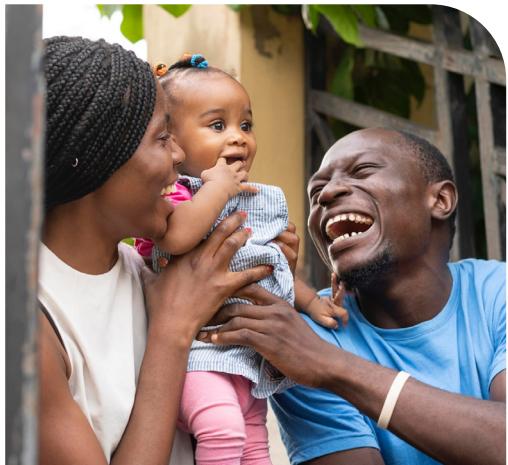
Ainsi, pour l'année 2026, les dépenses à sensibilité sociale rapportées au budget général, s'établissent à **42,0%** contre **41,5%** en estimation à fin décembre 2025. Ci-après la trajectoire des dépenses sociales prioritaires :

	Moy.de 10 ans 2008-2017	Réalisations								Estima-tion 2025	Prévision 2026
		2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024		
Dépenses à sensibilité sociale	252,5	375,0	396,0	425,9	539,0	690,0	786,6	896,7	1018,8	1 101,7	1 233,3
Budget Général (BG) (en milliards de FCFA)	1 084,70	1 569,40	1 264,30	1 299,10	1 381,00	1 665,30	2 109,82	2 340,12	2 458,00	2 654,72	2 936,333
Ratio (DSS/BG en %)	22,78	23,89	31,32	32,78	39,03	41,43	37,28	38,32	41,45	41,50	42,00

Graphique 1: Evolution des dépenses à sensibilité sociale entre 2017 et 2026



Par secteur/axe d'interventions publiques, les activités et les coûts budgétisés par programme en faveur des mesures à sensibilité sociale sont consignés et se déclinent ci-après.



Pour le raffermissement du modèle social au Bénin et l'amélioration continue des conditions de vie des populations vulnérables

Le modèle social béninois en place regroupe les programmes de filets sociaux portés fondamentalement par les transferts sociaux directs, le Projet “Assurance pour le Renforcement du Capital Humain” (ARCH) et bien d'autres systèmes et mesures de protection sociale dont les exonérations fiscales sur des produits de grande nécessité.

En effet, le programme de filets de protection sociale productifs dénommé **GBESSOKE** orienté vers des ménages en difficulté économique est adopté pour opérer des transferts monétaires aux ménages pauvres extrêmes dans le but de les aider à se relever ou se prendre en charge économiquement. Il intègre aussi un volet de réhabilitation des lieux d'accueil pour l'assistance sociale qui seront transformés à terme en des guichets uniques de protection sociale. Ainsi, il contribuera à la mise en place de la logistique pour l'opérationnalisation de l'Assurance maladie de l'emblématique projet ARCH qui est dans sa phase de généralisation. Il prend également en compte un volet de prise en charge des ménages victimes de chocs covariant par la mise place de transfert monétaires à l'endroit des concernés. En effet, il est prévu de fournir des transferts monétaires en réponse aux chocs pour soutenir le rétablissement des ménages après les chocs, y compris ceux liés au climat. Les transferts monétaires réactifs aux chocs sont essentiels pour aider les ménages à mieux faire face aux chocs en les aidant à équilibrer leur consommation et à éviter les stratégies d'adaptation négatives, notamment celles qui érodent le capital humain, comme la réduction des dépenses relatives à la santé ou à l'éducation, rompant ainsi un cercle vicieux potentiel de faible résilience.

S'agissant du Projet **Assurance pour le Renforcement du Capital Humain (ARCH)**, il est un programme phare du Gouvernement et constitue un paquet de quatre (4) services de protection sociale qui se renforcent mutuellement, à savoir l'assurance maladie, la formation, le micro-crédit et l'assurance retraite. Ledit projet cible en priorité les couches les plus démunies des secteurs de l'agriculture, du commerce, du transport, de l'artisanat, de l'art et de la culture ainsi que les personnes démunies sans activité. « L'assurance maladie », qui constitue le volet principal du projet ARCH est rendu

obligatoire par décision du conseil des ministres prise en sa séance du mercredi 21 juin 2023 après des années de tests pilotes et de généralisation à plusieurs communes et bénéficiaires. Les modalités de sa mise en œuvre consistent :



Pour le secteur public

à travers les établissements publics et les collectivités territoriales à prendre en charge, partiellement ou totalement les frais de souscription à une assurance maladie pour une catégorie de personnes. Il s'agit des salariés du secteur public, leurs conjoints, enfants à charge et les salariés des établissements publics ou organismes publics non commerciaux, leurs conjoints et leurs enfants à charge.

Cette mesure s'étend aux étudiants béninois bénéficiaires d'une allocation de l'Etat, aux retraités du secteur public, aux retraités du secteur privé à faible revenu, leurs conjoints et leurs enfants et aux pauvres extrêmes et non extrêmes.

L'assurance maladie n'est souscrite par l'Etat pour ces cibles qu'en l'absence d'une couverture par une police prenant en charge le panier de soins tel que défini.



Pour les employeurs du secteur privé et organismes publics commerciaux,

Pour les employeurs du secteur privé et organismes publics commerciaux, ils souscrivent obligatoirement à une assurance maladie intégrant au minimum le paquet de soins de base pour leurs salariés, leurs conjoints et leurs enfants à charge.

En ce qui concerne les retraités du secteur privé, ils souscrivent à un contrat d'assurance maladie pour eux-mêmes, leurs conjoints et leurs enfants à charge. Ils ont la possibilité de se faire prélever la prime d'assurance à la Caisse nationale de Sécurité sociale.

S'agissant des acteurs des professions libérales et autres personnes exerçant pour leur propre compte, ils souscrivent à une police d'assurance maladie pour eux-mêmes, leurs conjoints ainsi que pour leurs enfants à charge ».

Les employeurs relevant aussi bien du secteur public que privé, assurent à hauteur de 80% au moins le paiement de la prime d'assurance pour le panier de soins de base.

A compter de la date de publication du décret au Journal officiel, tout employeur, excepté l'Etat, est tenu de fournir à la Caisse nationale de Sécurité sociale, dans un délai de 12 mois, les polices d'assurance souscrites au profit de ses employés et d'engager le paiement des primes.

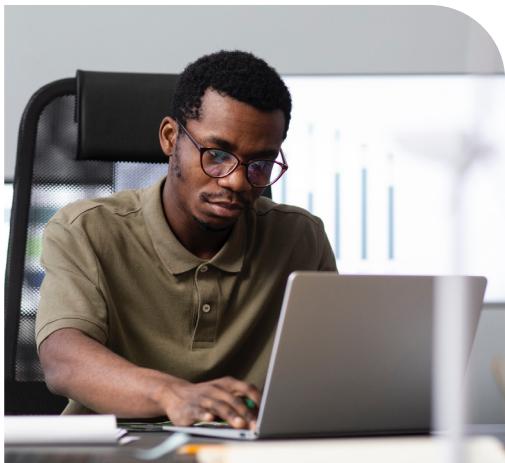


Par ailleurs, les actions de soutien aux personnes en situation d'handicap portés par les divers décrets pour faire de la promotion des personnes handicapées, sont une priorité de premier ordre et seront poursuivies. Elles portent entre autres sur : accès discriminé à la fonction publique (5% dans les recrutements), aux allocations universitaires, aux centres de loisirs et moyens de transport ainsi qu'à l'accès de crédits pour l'entrepreneuriat. Il est également prévu des exonérations sur leurs moyens de mobilité. Les personnes en situation de mendicité bénéficient désormais d'une attention particulière avec un encadrement plus humain de même que les enfants souffrant d'autisme.

Aussi, l'accompagnement sanitaire des personnes indigentes et des petits emplois à souscrire à la sécurité sociale (agents domestiques par exemple) tiennent-ils une place importante dans l'agenda social du Gouvernement sur le triennal 2025-2027. Le récent relèvement du SMIG et plus globalement du revenu des travailleurs (y compris au profit des aspirants au métier d'enseignant) constitue un moyen de consolidation de l'assurance sociale pour sortir à terme, les futurs retraités de la précarité, notamment avec l'élargissement de la base de calcul des pensions, aux sursalaires.

Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
AFFAIRES SOCIALES ET MICROFINANCE				
Programme : 032-Pilotage et soutien aux services du MASM		169 247 000	5 165 022 995	3,28
	Activité : 032001008-Coordination du Programme Affaires Sociales de Lutte contre le VIH, la tuberculose, etc.	22 000 000		
	Activité : 032001009-Appui à la Promotion Sociale et Solidarité Nationale	132 247 000		
	Activité : 032006005-Gestion durable de l'environnement et Genre	15 000 000		
Programme : 033-Promotion socio-économique des couches vulnérables		22 368 857 999	22 719 486 176	98,46
	Activité : 033002001-Mise en oeuvre du Programme de Modernisation des Espaces Publics de Protection Sociale et de Promotion du Genre	2 745 410 000		
	Activité : 033004001-Coordination des structures intervenant dans le domaine des affaires sociales (DGAS) et respect des normes et standards	15 000 000		
	Activité : 033004002-Pérennisation des acquis de la Fondation Raoul FOLLEREAU à Allada	86 000 000		
	Activité:033004003-Promotion sociale et protection des personnes en situation de handicap et personnes âgées (DPSIPH)A	47 700 000		
	Activité : 033004004-Formation professionnelle des Personnes Handicapées (CFPPH)	95 000 000		
	Activité : 033004006-Intégration scolaire des personnes vivants avec le Handicap (CPSA)	105 000 000		
	Activité : 033004007-Assistance sociale aux couches vulnérables (CPS)	842 940 000		
	Activité:033004008-Appui à la réadaptation à base communautaire (RBC)	20 000 000		
	Activité : 033004012-Promotion des affaires sociales, de la femme et du genre (DPASFG)	35 000 000		
	Activité : 033004014-Protection de la famille, de l'enfant et de l'adolescent (DFEA, APPUI A LA LAE)	76 550 000		

Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
	Activité : 033004015-Production, gestion et exploitation de l'information relative à la famille, à la femme, à l'enfant, à la protection sociale et au genre	210 000 000		
	Activité : 033004016-Mise en oeuvre des procédures d'adoption (ACAIB)	100 000 000		
	Activité : 033004017-Mise en oeuvre du projet de renforcement des filets sociaux au Bénin	10 000 000 000		
	Activité : 033004019-Accueil et réinsertion sociale des personnes présentant un déficit mental des personnes en situation de mendicité (CENTRE D'ASSISTANCE PSYCHIATRIQUE DE KPOMASSE ET DES PERSONNES EN SITUATION DE MENDICITE)	460 000 000		
	Activité : 033004020-Appui à la Promotion et la protection des personnes handicapées	264 600 000		
	Activité : 033007002-Appui à la Protection Sociale (ANPS)	500 000 000		
	Activité : 033007003-Assurance pour le Renforcement du Capital Humain	6 765 657 999		
Programme : 034-Développement de l'industrie de la microfinance		788 720 000	929 034 004	84,90
	Activité : 034001002-Inclusion financière et autonomisation de la femme (DIFAE)	35 000 000		
	Activité : 034001003-Promotion de la microfinance (DPM)	20 000 000		
	Activité : 034002001-Transfert de ressources pour les activités de microcrédit	733 720 000		
TOTAL AFFAIRES SOCIALES ET MICROFINANCE		23 326 824 999	28 813 543 175	80,96



Vers le renforcement des initiatives support de la politique du Gouvernement en matière de promotion de l'emploi

Le dispositif gouvernemental de promotion de l'emploi développé en soutien à la mise en œuvre des politiques publiques a engendré des résultats probants qui militent en faveur de son renforcement. Tout comme les années antérieures, au cours de l'année budgétaire 2026, les mesures d'ordre général et les mesures créatrices d'emploi, notamment la mise en place d'un environnement favorable au développement des entreprises et à l'embauche continuent d'être financées et promues. De même, des actions spécifiques sont également déployées ou poursuivies à travers divers programmes, notamment :



le Programme Spécial de Pré Insertion dans l'Enseignement (PSPIE)

Il vise à accélérer le processus d'insertion des jeunes aspirants aux métiers d'enseignements en situation de chômage ou de sous-emploi en vue d'améliorer la qualité du système éducatif au Bénin. En termes de cibles à atteindre, le PSPIE impacte directement les demandeurs d'emploi désireux d'enseigner. Il touche tout le système éducatif et toute la population en général par le niveau et la qualité de l'éducation à travers la disponibilité des enseignants. Après quelques années d'expérimentation, le Gouvernement a décidé de l'intégration progressive suivant les conditions d'éligibilité, des Aspirants au Métier d'Enseignant (AME) dans la fonction publique. Du coup, les besoins des années à venir seront fluctuants.



le Programme Spécial d'Insertion dans l'Emploi (PSIE) qui poursuit l'insertion professionnelle de 2 000 jeunes diplômés dans les entreprises par an

Le PSIE vient en soutien à la promotion de l'emploi et des actions déjà engagées et vise spécifiquement à :

- 01.** améliorer l'employabilité des bénéficiaires en vue de leur insertion professionnelle durable dans les nouveaux postes d'emploi créés, grâce aux actions d'immersion et d'encadrement et
- 02.** soutenir financièrement la prise en charge totale des salaires des titulaires des nouveaux emplois créés par les entreprises dans le cadre du programme.



le Projet d’Inclusion des Jeunes (ProDIJ) pour impacter 46 500 bénéficiaires

L’objectif global du projet est d’accroître l’inclusion économique des jeunes âgés de 15 à 30 ans en situation de sous-emploi ou d’inactivité, ayant un faible niveau d’éducation (maximum BEPC). Le ProDIJ vise, de façon spécifique :

- 01.** la mise en place d’un dispositif durable d’insertion des jeunes vulnérables (Azoli);
- 02.** la prise en charge des frais relatifs à l’apprentissage traditionnel débouchant sur le Certificat de Qualification Professionnel et
- 03.** la bancarisation des jeunes bénéficiaires dans la perspective de faciliter leur accès au crédit. Le projet mettra davantage un accent particulier sur les femmes (50% de la cible du projet) et les jeunes vivant dans les zones à risques de radicalisation ou d’extrémisme violent (40%).



le Programme spécial d’insertion des jeunes médecins stagiaires et paramédicaux

Ce programme est conçu pour contribuer à l’atteinte des objectifs de développement durable dans le but d’assurer à la population, une couverture sanitaire universelle. Financé par le projet « Combler les écarts » de la banque islamique de développement, le programme permettra d’assurer la pré insertion sur le marché de l’emploi, des jeunes professionnels de santé (médecins, infirmiers, sages-femmes, aides-soignantes, etc.). Celle-ci se fera à travers des contrats de stage de terrain de deux (02) ans non renouvelables avec un aménagement de plan de sortie du stagiaire en vue de favoriser son insertion professionnelle ou la poursuite de sa formation de spécialisation à la fin du contrat.



la poursuite des recrutements directs/indirects dans les secteurs stratégiques de la fonction publique.

Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
INSERTION DANS L'EMPLOI				
Programme : 050-Pilotage et soutien aux services du MPMEPE		20 000 000	2 022 447 920	0,99
	Activité : 050003009-Promotion du genre dans les domaines d'intervention du ministère	20 000 000		
Programme : 051-Emploi		8 800 000 000	9 073 512 964	96,99
	Action : 051004-Renforcement de l'employabilité et de l'insertion professionnelle	8 800 000 000		
Programme : 052-Artisanat		2 700 000 000	2 977 353 153	90,68
	Action : 052001-Promotion de l'artisanat professionnel	1 000 000 000		
	Action : 052002-Financement du secteur de l'artisanat	1 700 000 000		
Programme : 053-Appui aux PME		2 700 000 000	2 977 353 153	90,68
	Activité : 053006006-Mise en œuvre du ProSel	1 000 000 000		
	Activité : 053005012-Développement de l'entrepreneuriat dans les domaines à forte potentialité de valeur ajoutée	40 910 000		
	Activité : 053005013-Développement de l'entrepreneuriat féminin	1 950 000		
	Activité : 053005014-Amélioration de la qualité des services d'appui à l'entrepreneuriat	15 000 000		
	Activité : 053005020-Promotion du MADE IN BENIN	40 000 000		
	Activité : 053006003-Projet d'Appui à l'entrepreneuriat au Bénin	3 140 000 000		
TOTAL INSERTION DANS L'EMPLOI		15 133 206 000	19 560 702 079	77,37



Dans les secteurs de l'énergie et de l'eau : pour l'autonomisation énergétique et l'électrification rurale au Bénin, et pour une disponibilité d'eau potable pour tous.



Le secteur de l'énergie connaît une amélioration progressive de ses performances depuis 2016. Ces améliorations témoignent de la volonté du gouvernement de rendre l'énergie électrique disponible et accessible à tous afin de propulser les activités économiques à tous les niveaux. Cette ambition du gouvernement s'est traduite par la construction de la centrale thermique de 127 MW à Maria Gléta, la réhabilitation des centrales thermiques de la SBEE pour une capacité cumulée de 30 MW, la mise en service d'une centrale solaire photovoltaïque de 25 MW à ILOULOFIN (POBE), la mise en œuvre de divers projets d'électrification, de densification, d'extension du réseau électrique ainsi que le raccordement des abonnés.

Dans la perspective de l'amélioration du taux d'électrification et du taux d'accès à l'électricité, plusieurs chantiers/domaines d'intervention sont annoncés au titre de l'année budgétaire 2026 et sont centrés autour de :



l'autonomisation énergétique du pays et la sécurisation des approvisionnements à travers d'importants comme :

- 01.** Projet de construction de la centrale dual fuel à cycle combiné de 140 MW à 200 MW à Glo-Djigbé ;
- 02.** Projet de construction de la centrale à turbine à Gaz en cycle combiné de 40 MW en IPP à Maria-Gléta ;
- 03.** Projet de construction de quatre centrales solaires à NATITINGOU, DJOUGOU, BOHICON ET PARAKOU (avec l'appui du MCA-BENIN II) pour une puissance globale de 60 MW ;
- 04.** Projet d'extension à 75 MW de la centrale solaire de 25 MW de POBE ;
- 05.** Projet de construction d'une centrale solaire photovoltaïque de 25 MW à Kandi et
- 06.** Projet de construction d'un barrage hydroélectrique multifonctions Dogo-bis (128 MW).



la promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique pour l'adaptation du secteur de l'énergie aux enjeux du changement climatique et au développement durable avec pour projets et programmes inscrits :

- 01.** ~ Projet d'Efficacité Énergétique et de Gestion Durable de la Biomasse Energie (P2EGeDBE) ;
~ Projet d'Électrification par système solaire photovoltaïque de 750 infrastructures sociocommunautaires ;
- 02.** Programme Régional de Développement des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique (PRODERE 2) et
- 03.** Projet de développement de mini-réseaux au Bénin (Africa Minigrids program).



l'accès universel et sécurisé à l'électricité comprenant les projets tels que :

- 01.** Projet de Restructuration et d'Extension du Système de Répartition et Distribution de la SBEE (PRESREDI) ;
- 02.** Projet d'Accès Durable et Sécurisé du Bénin à l'Energie Electrique (PADSBEE 2019-2025) -VINCI ;
- 03.** Projet d'alimentation en énergie électrique de la Route des Pêches Phase 2 ;
- 04.** Projet d'extension du réseau de distribution de la SBEE (FORSUN Volet distribution) ;
- 05.** Projet de Modernisation et d'Extension des Réseaux de la SBEE dans les grands centres urbains du Bénin (PROMER) ;
- 06.** Projet d'Electrification Rurale (PERU) phase 1 ;
- 07.** Projet d'Electrification Rurale (PERU) phase 2 ;
- 08.** Projet d'Appui à l'Electrification au Bénin (PAEB) ;

09. Programme d'Actions pour l'Electrification des Localités Rurales au Bénin (PAELRB) et

10. Projet d'Appui à un million (1 000 000) de Ménages Ruraux pour des Installations Electriques Sécurisées (PAMERIES).



Pour la disponibilité et l'accès à l'eau potable pour tous :

Dans l'optique de garantir le droit à l'eau potable à tous les citoyens, le Gouvernement a entrepris des investissements dans le secteur de l'eau aux fins d'assurer la couverture universelle à l'eau potable au Bénin conformément à l'ODD n°6 des Nations Unies, consacré à l'accès de tous à l'eau potable, à l'assainissement et à la gestion durable des ressources en eau.

La mise en œuvre des projets structurants sur le quinquennat 2016-2021 a engendré des résultats significatifs, tant en milieu urbain qu'en milieu rural, lesquels ont permis d'augmenter la capacité de production d'eau ; le linéaire de réseau d'eau et la capacité de stockage. En milieu rural, le taux de desserte est passé à 82,1% en 2024.



Pour l'année 2026, les priorités de l'Etat dans le secteur de l'eau sont orientées vers les actions suivantes :

- ~~~~~ la poursuite et l'achèvement des travaux de réalisation et de renforcement des systèmes d'alimentation en eau potable en cours ;
- ~~~~~ le démarrage des travaux de réalisation des infrastructures hydrauliques dans les villes non encore couvertes et les villes faiblement desservies par la SONEB ;
- ~~~~~ le développement de systèmes et des approches pour une utilisation responsable et durable des ressources en eau ;
- ~~~~~ la réhabilitation et la densification des réseaux d'adduction d'eau potable dans les zones rurales ;
- ~~~~~ la gestion professionnalisée du service public d'eau par les opérateurs régionaux, de mise en place des infrastructures d'eau potable dans les écoles à cantine ;
- ~~~~~ la densification des systèmes d'alimentation en eau potable dans les périphéries des villes à forte vitesse d'extension.



Le tableau ci-après donne le détail sur les différents projets et programmes avec leurs coûts.

Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
ENERGIE ET EAU				
Programme : 076-Pilotage et soutien aux services du MEEM		50 500 000	5 283 265 105	0,96
	Activité : 113002006-Genre et Environnement	50 500 000		
Programme : 077-Eau		107 716 939 930	108 430 191 272	99,34
	Activité : 077001002-Développement des infrastructures socio-économiques et de sécurité alimentaire (PDISSA)	417 394 303		
	Activité : 077001004-Développement intégré et adaptation au changement climatique dans le Bassin du Niger (PIDACC-Bénin)	6 368 963 016		
	Activité : 077001007-Développement des Infrastructures Hydrauliques Multifonctions et gestion Durable des Ressources en Eau (PDIHM-GDRE) Phase 2	1 173 326 996		
	Activité : 077002002-Renforcement du système d'AEP de la ville de Cotonou et ses agglomérations - phase 3	2 000 000 000		
	Activité : 077002007-Renforcement du système d'AEP des villes de Savè, Dassa Zoumè, Glazoué et environs	5 287 309 745		
	Activité : 077002008-Renforcement du système d'AEP des villes de Boukoumbé, Covè et Zangnanando	2 229 079 377		
	Activité : 077002010-Renforcement du système d'AEP des villes d'Abomey, Bohicon, Djidja, Agbanyizoun, Zakpota, Zogbodomey	2 552 360 431		
	Activité : 077002011-Renforcement du système d'AEP des villes d'Abomey Calavi et environs Phase 1	3 001 946 605		
	Activité : 077002012-Renforcement du Système d'Alimentation en Eau Potable de la ville d'Abomey-Calavi et ses environs, Phase II (Périurbain II)	2 217 544 665		
	Activité : 077002013-Alimentation en Eau Potable des zones périurbaines des villes de Cotonou, Sèmè-Kpodji, Calavi et Porto-Novo (Grand Cotonou), Périurbain III	1 960 092 980		
	Activité : 077002031-Renforcement du système d'alimentation en eau potable dans les départements du Couffo et du Plateau	2 107 000 000		

Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
	Activité : 077002034-Alimentation en eau potable des villes de Savalou, Bassila, Bantè, Ouèssè et environs à partir des eaux de surface (PAEPVILLES SBBO)	4 223 153 764		
	Activité : 077002035-Renforcement des systèmes d'alimentation en eau potable des villes de Banikoara, Bembèrèkè, Nikki et leurs environs (PRSSAEP VILLES BBN)	1 559 243 568		
	Activité : 077002036-Projet d'alimentation en eau potable des infrastructures touristiques de la ville de Ouidah	7 217 350 204		
	Activité : 077002037-Renforcement systèmes d'AEP des villes de Lokossa, Athiémedé, Houéyogbé, Bopa, Comé, Grand-Popo, Klouékanmey, Toviklin, Lalo et leurs environs (PRSAEP Villes Mono-Couffo)	4 000 000 000		
	Activité : 077002041-Renforcement système d'alimentation en eau potable de la ville d'Abomey-Calavi et ses environs, Phase III	2 069 502 552		
	Activité : 077002042-Travaux supplémentaires de densification et de renforcement du réseau de distribution d'eau potable des villes d'Abomey Bohicon Agbangnizou Djidja Zâ-Kpota et Zogbodomey (Remboursement SGB)	7 173 055 363		
	Activité : 077002043-Renforcement des systèmes d'AEP de Bassila, Allada et environs	300 000 000		
	Activité : 077002045-Alimentation en eau potable des villes de Karimama, Cobly, Gogounou, Natitingou, Toucountouna et Copargo	5 362 648 205		
	Activité : 077002047-Renforcement du système d'alimentation en eau potable de la ville de Djougou et ses environs, phase II	3 750 527 553		
	Activité : 077002050-Projet d'alimentation en eau potable des villes de Comè, Grand-Popo, Houéyogbé, Bopa, Kpomassè et environs	411 600 000		
	Activité : 077003003-Programme AQUA-VIE	2 000 000 000		
	Activité : 077003007-Construction et réhabilitation de 44 AEV - Tranche 3 du programme d'urgence du Plan Directeur d'Approvisionnement en Eau Potable	7 232 635 629		
	Activité : 077003010-Construction de 95 Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable multi-Village (PASAEP 95)	12 701 487 131		

Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
	Activité : 077003015-Réhabilitation des adductions d'eau villageoises existantes, renforcement et densification des réseaux de distribution	6 412 459 089		
	Activité:077003017-Projet "Equité" de renforcement des systèmes existants et de construction de 77 nouveaux systèmes dans les zones critiques (PRSECNSZC 77)	7 500 000 000		
	Activité : 077003020-Projet 14 SAEPMV (BEI)	4 931 935 176		
	Activité : 077003021-Programme de Sécurisation de l'Eau potable par la Résilience en Milieu Rural (PROSER-MR)	1 556 323 578		
Programme : 098-ENERGIE		52 688 249 969	61 370 646 852	85,85
	Activité : 098001017-Projet d'Extension de la Centrale Solaire DEFISSOL_FORSUN Volet Solaire	1 551 453 468		
	Activité : 098001018-Projet de construction d'une Centrale Solaire de 25MWc en extension à DEFISSOL_Projet TTC	495 482 605		
	Activité : 098001019-Projet de construction d'une centrale solaire photovoltaïque de capacité 25 MWc à Kandi	3 114 933 976		
	Activité : 098001020-Projet de barrage hydro multifonctions DOGO-BIS _Électricité 128 MW et irrigation 5000 ha	1 515 000 000		
	Activité : 098002004-Programme d'Actions pour l'Electrification des Localités Rurales au Bénin (PAELRB) : Electrification de 200 localités par raccordement au réseau conventionnel de la SBEE	3 532 816 271		
	Activité : 098002006-Projet d'Electrification Rurale (PERU)	3 780 529 703		
	Activité : 098002007-Projet d'Extension et de Densification Electrique des Réseaux (PEDER)	3 960 841 558		
	Activité : 098002019-FORSUN : Volet distribution	3 051 364 015		
	Activité:098002020-Projet d'Augmentation de l'Accès à l'Electricité (P2AE)	3 047 091 288		
	Activité : 098002021-Modernisation du Système d'Information de la SBEE DEFISSOL Volet SI	4 290 968 390		

Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
	Activité : 098002023-Projet d'alimentation en énergie des sites d'usines de production des pierres ornementales	3 000 000 000		
	Activité : 098002028-Projet de Modernisation et d'Extension des Réseaux de la SBEE dans les grands centres urbains (ProMER)	659 901 380		
	Activité : 098002029-Projet d'accès Durable et Sécurise du Bénin à l'Energie Electrique (PADSBEE 2019-2025) VINC	4 808 205 432		
	Activité : 098002030-Projet de Restructuration et d'Extension du Système de Répartition et Distribution de la SBEE_PRESREDI	1 500 000 000		
	Activité : 098002031-PROJET DE RENFORCEMENT DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE DANS LE BASSIN COTONNIER DU NORD	2 822 587 283		
	Activité : 098002032-Construction de la ligne d'interconnexion 161kV Natitingou-Tanguiéta-Porga-Frontière Bénin Togo et les postes HTB HTA	1 561 786 595		
	Activité : 098002033-PROJET D'ELECTRIFICATION RURALE_PHASE 2	1 392 547 030		
	Activité : 098002034-PROJET D'APPUI A L'ELECTRIFICATION AU BENIN_PAEB	3 467 455 093		
	Activité : 098003001-Projet d'efficacité Energétique et de Gestion Durable de la Biomasse Energie (P2EGeDBE)	1 216 385 882		
	Activité : 098003012-Électrification par système solaire photovoltaïque de 750 infrastructures socio-communautaires	968 900 000		
	Activité : 098003024-PROJET DE VALORISATION DE L'ENERGIE SOLAIRE (PROVES)	950 000 000		
	Activité : 098005002-PROJET DE SÉCURISATION ELECTRIQUE DES BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS	2 000 000 000		
	Activité : 098005003-PROJET D'APPUI A UN MILLION (1 000 000) DE MENAGES RURAUX POUR DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES SECURISEES (PAMERIES)	950 000 000		
	Activité : 011001009-Appui à la consommation du pétrole lampant	2 000 000 000		
TOTAL ENERGIE ET EAU		160 455 689 899	175 084 103 229	91,64



Vers le relèvement du plateau technique et une gouvernance sanitaire pour des soins de santé de qualité



50%
2019



85%
2024

L'analyse des indicateurs clés du secteur de la santé, montre une progression notable dans la conformité des infrastructures aux normes. Le pourcentage d'infrastructures respectant les normes est passé de 50 % en 2019 à 85 % en 2024. Sur le triennal 2026-2028, les investissements dans les équipements médicaux et la maintenance des infrastructures seront poursuivis et renforcés. Concomitamment, un accent particulier sera mis sur l'amélioration de la gouvernance du secteur et le renforcement des effectifs ainsi qu'à la prévention et la lutte contre les maladies. Ces actions intègrent un important soutien aux personnes vulnérables à travers, entre autres, la poursuite de la gratuité des soins de santé aux enfants atteint du paludisme, la gratuité de la césarienne, la prise en charge de certaines affections cardiaques.

Plus particulièrement, l'année 2026 marque la mise en service des infrastructures achevées et le démarrage de la construction de nouvelles infrastructures dont les études sont achevées.

Au plan budgétaire, d'importants moyens financiers sont alloués à des projets spécifiques et adaptés dans le secteur tel qu'il est retracé dans le tableau ci-après.

Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
SANTE				
Programme : 045-Pilotage et Soutien aux services du MS		9 339 000 000	72 989 185 854	12,80
	Activité : 045001008-Appui au fonctionnement du Comité National de lutte contre le VIH/Sida, la Tuberculose, la Paludisme, les Hépatites, les Infections Sexuellement Transmissibles et les Epidémies	2 047 000 000		
	Activité : 045001010-Appui à la riposte contre la COVID-19	7 212 000 000		
	Activité : 045002010-Prise en compte du genre et des questions environnementales dans le secteur de la santé	80 000 000		
Programme : 046-Prévention et Sécurité sanitaire		18 085 214 090	21 718 359 640	83,27
	Activité : 046003002-Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP)	2 285 000 000		
	Activité : 046003003-Programme national de Lutte contre la Tuberculose (PNT)	534 000 000		
	Activité : 046003004-Prévention et Lutte contre la Lèpre et l'Ulcère de Buruli	140 000 000		
	Activité : 046003009-Programme National de Lutte contre les Maladies Transmissibles (PNLMT)	150 000 000		
	Activité : 046003010-Prévention et lutte contre les Maladies Non Transmissibles	150 000 000		
	Activité : 046003011-Programme National de Lutte contre les hépatites (PNLH)	150 000 000		
	Activité : 046003012-Programme National des soins palliatifs (PNSP)	200 000 000		
	Activité : 046003013-Programme Santé de Lutte contre le Sida (PSLS)	3 026 000 000		
	Activité : 046003019-Prise en charge de la tuberculose_Centre National Universitaire Pneumo-Phtisiologie de Cotonou	200 000 000		
	Activité : 046003020-Prise en charge de la tuberculose_Centre National Universitaire Pneumo-Phtisiologie d'Akron	80 000 000		

Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
	Activité : 046003021-Prévention et lutte contre la lèpre et l'Ulcère de Buruli - CDTUB ALLADA	99 200 090		
	Activité : 046004002-Promotion de l'hygiène et de l'assainissement de base	66 500 000		
	Activité : 046004003-Gestion des épidémies et surveillance sanitaire	1 271 014 000		
	Activité : 046004004-Protection de la mère et de l'enfant	680 000 000		
	Activité : 046004005-Projet d'Appui aux activités de santé de la reproduction (PAASR)	700 000 000		
	Activité : 046004006-Vaccination et logistique vaccinale	6 500 000 000		
	Activité : 046004008-Gestion de la santé scolaire et universitaire	28 500 000		
	Activité : 046004009-Projet de Promotion de l'hygiène et de l'assainissement (PPHA)	100 000 000		
	Activité : 046004010-FADeC Santé communautaire_Fonctionnement des relais communautaires	1 500 000 000		
	Activité : 046004012-Appui à la prise en charge médicale des victimes de violences basées sur le genre	225 000 000		
Programme : 047-Offre et accès aux soins de santé		98 963 392 002	103 346 962 726	95,76
	Activité : 047001003-Suivi des établissements privés de soins	9 270 000		
	Activité : 047001014-Promotion de la médecine hospitalière	76 377 000		
	Activité : 047001015-Appui au fonctionnement des centres hospitaliers	118 679 000		
	Activité : 047001018-Appui au financement du Centre Hospitalier Universitaire Mère et Enfant Lagune	499 583 332		
	Activité : 047001019-Appui au financement du Centre National Hospitalier et Universitaire HKM de Cotonou	2 269 286 439		
	Activité : 047001024-Appui au fonctionnement du Centre Hospitalier International de Calavi	7 500 000 000		

Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
	Activité : 047001025-Réhabilitation et équipement de l'Hôpital d'Instruction des Armées (HIA) de Parakou	1 000 000 000		
	Activité : 047001026-Réhabilitation complète et équipement du Centre Hospitalier Universitaire de la Mère et de l'Enfant Lagune (CHU-MEL) de Cotonou	140 300 000		
	Activité : 047001027-Réhabilitation complète et équipement du Centre Hospitalier Universitaire Départemental (CHUD) de l'Ouémé	640 300 000		
	Activité : 047001028-Réhabilitation complète et équipement du Centre Hospitalier Universitaire de Zone (CHUZ) d'Abomey-Calavi	640 300 000		
	Activité : 047001029-Construction d'un Centre des urgences à Ouidah	1 004 500 000		
	Activité : 047001030-Réalisation des travaux confortatifs pour la fonctionnalité du Centre de Traitement des Epidémies (CTE) de Natitingou	300 000 000		
	Activité : 047001031-Réhabilitation du bâtiment abritant les logements des internes du CNHU-HKM	383 200 000		
	Activité : 047001032-Projet de Conception, de construction et d'équipement d'une Unité de médecine nucléaire au Centre Hospitalier International de Calavi	8 355 583 000		
	Activité : 047001033-Réhabilitation complète et équipement du CHUD Borgou	340 300 000		
	Activité : 047001034-Appui à la prise en charge des personnes souffrant de la Drépanocytose	125 000 000		
	Activité : 047002007-Amélioration de l'accessibilité sanitaire dans la Commune de Tchaourou - Projet Santé Population de la Grande Commune de Tchaourou	7 099 959 990		
	Activité : 047002009-Construction et équipement de l'Hôpital de Zone de Savè-Ouèssè	3 545 897 621		
	Activité : 047002010-Appui à la mise en place des infrastructures sanitaires dans les Communes (FADEC-Investissement)	1 300 000 000		
	Activité : 047002011-Appui au fonctionnement des zones sanitaires (Subventions aux zones sanitaires et FADEC-Entretiens et Réparations des Infrastructures)	600 000 000		

Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
	Activité : 047002013-Projet de construction et d'équipement de 5 hôpitaux de 65 lits, sur la base du plan d'Allada (Savalou, Dassa, Lokossa, Ouidah, Cotonou 2 et 3)	18 604 461 317		
	Activité : 047002014-Projet de construction et d'équipement d'un hôpital de 120 lits de Kétou	4 400 000 000		
	Activité : 047002015-Projet de construction et d'équipement de l'hôpital de 120 lits de la zone 3A (Adjarra Avrankou Akpro-Misséréty)	4 011 188 816		
	Activité : 047002016-Projet de construction et d'équipement de l'hôpital de zone de la Zone Sanitaire Adjohoun - Bonou - Dangbo	4 434 094 483		
	Activité : 047002017-Projet de construction et d'équipement de l'hôpital de zone de Zogbodomè - Bohicon - Zakpota	4 359 315 540		
	Activité : 047002018-Projet de construction/réhabilitation et d'équipement de 14 centres de santé (CS Akassato, CS Abomey-Calavi, CS Ouèdo, CS Sori, CS Kountori, CS Dunkassa, CS Savalou-Aga, CS Tchi-Ahomadégbé, CS Copargo, CS Comé, CS Adohoun, CS Zèbou, CS Idigny, CS Kpakamé)	7 840 000 000		
	Activité: 047002019-Travaux complémentaires de réhabilitation de l'hôpital de zone de Natitingou et transfert de certains services vers le CHD	100 000 000		
	Activité : 047002020-Travaux d'extension de l'hôpital de zone d'Allada	2 400 000 000		
	Activité : 047002021-Projet d'extension de la maternité de l'hôpital de zone de Ouidah	70 000 000		
	Activité : 047002022-Construction du Centre de santé de Pahou	500 000 000		
	Activité : 047002023-Autonomisation de toutes les formations sanitaires en eau et en énergie électrique	1 249 200 000		
	Activité : 047003002-Protection sanitaire	4 412 852 285		
	Activité : 047003004-Assistance aux hémodialysés	2 200 000 000		
	Activité : 047003005-Missions médico-chirurgicales	90 674 000		

Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
	Activité : 047003007-Appui au fonctionnement du Centre national hospitalier et universitaire de psychiatrie de Cotonou (Jacquot)	158 286 439		
	Activité : 047004003-Appui au fonctionnement de l'Agence Nationale de la Transfusion Sanguine (ANTS)	3 375 000 000		
	Activité : 047004006-Appui au fonctionnement de l'Agence Béninoise du Médicament et des autres produits de santé (ABMed)	1 460 000 000		
	Activité : 047004007-Appui au fonctionnement de l'Agence Nationale de Contrôle de Qualité des Produits de Santé et de l'Eau (ANCQ)	915 710 715		
	Activité : 047004008-Promotion de la pharmacopée et de la médecine traditionnelle	150 000 000		
	Activité : 047004009-Projet de construction d'une officine pharmaceutique publique	584 072 025		
	Activité : 047004010-Construction et équipement du laboratoire national de contrôle de qualité des produits de santé et de l'eau	1 000 000 000		
	Activité : 047005003-Maintenance des équipements du secteur de la santé	700 000 000		
TOTAL M. Santé		126 387 606 092	198 054 508 220	63,81



La poursuite du projet de réhabilitation et d'aménagement des voiries des villes (Asphaltage)



Démarré au cours du premier quinquennat du Président Patrice TALON, le projet Asphaltage consiste en l'aménagement de voiries primaires, secondaires et tertiaires dans plusieurs villes du Bénin tel que **Cotonou, Porto-Novo, Abomey-Calavi, Bohicon, Lokossa, Abomey, Sèmè-Podji, Parakou, Natitingou, Kandi, Djougou, et autres**. Ce projet qui est identifié à la fois comme un facteur d'accélération de la croissance économique et du bien-être des populations, vise essentiellement à :

- améliorer les conditions de circulation dans les villes (fluidité de trafic et réduction du coût d'exploitation des véhicules) ;
- développer le transport urbain aussi bien en termes de mobilité des personnes que de logistique urbaine ;
- améliorer l'accès des ménages aux équipements sociocommunautaires ;
- réduire les niveaux de pollution et de nuisances dans ces principaux centres urbains et contribuer à la propreté des rues ;
- dynamiser les économies locales et accroître les ressources financières des villes bénéficiaires.

Les différentes composantes du projet sont :

- Composante voiries et assainissements ;
- Composante équipements de sécurité routière ;
- Composante aménagements d'espaces verts et plantations d'arbres d'alignements ;
- Composante éclairage public.



Parallèlement, l'Etat entend mobiliser des ressources pour la poursuite de l'aménagement, de la réhabilitation et de la construction du réseau routier pour connecter les 77 chefs-lieux de communes ; le renforcement de la mobilité des personnes par la promotion du mode de transport urbain collectif et l'assainissement des zones construites par le système de drainage des eaux pluviales ; etc.

Par programme budgétaire, les activités et les coûts budgétisés se présentent comme suit :

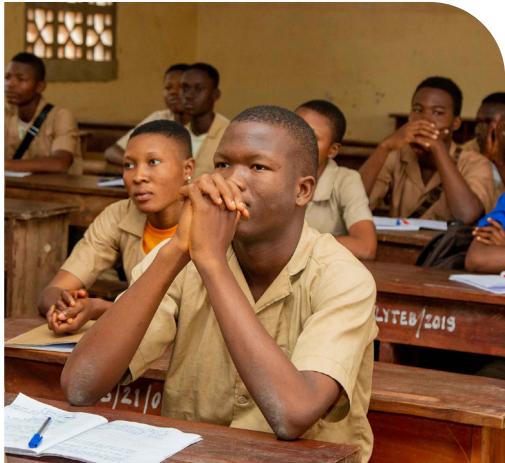
Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
CADRE DE VIE ET DES TRANSPORTS CHARGE DU DEVELOPPEMENT DURABLE				
Programme : 114-Pilotage et soutien aux services du MCVT		123 500 000	9 934 683 867	1,24
	Activité : 114002004-Gestion des aspects genre et environnementaux dans les interventions du MCVT	53 500 000		
	Activité : 114002005-Appui à la Cellule sectorielle du MCVT de lutte contre le paludisme, la tuberculose, les IST	70 000 000		
Programme : 115-Environnement, Forêts et Climat		56 199 648 800	61 993 071 111	90,65
	Activité: 115001001-Appui à la gestion durable de l'environnement	924 500 000		
	Activité : 115001002-Modernisation de la gestion des déchets solides ménagers	13 230 562 305		
	Activité : 115002001-Mise en œuvre de l'adaptation basée sur les écosystèmes	125 000 000		
	Activité : 115002002-Restauration et amélioration de la valeur des terres et des écosystèmes forestiers dégradés pour une meilleure résilience climatique au Bénin	200 500 000		
	Activité : 115002004-Adaptation aux changements climatiques au plan local	300 000 000		
	Activité : 115003001-Protection du littoral contre l'érosion côtière	5 000 000 000		
	Activité : 115003002-Investissement pour la résilience des Zones Côtières en Afrique de l'Ouest	680 000 000		
	Activité : 115003003-Réhabilitation du lac Ahémé et ses chenaux	5 089 086 495		
	Activité : 115003004-Aménagement et Réhabilitation du lac Nokoué et de la lagune de Porto-Novo	2 550 000 000		
	Activité : 115005004-Conservation et utilisation durable des écosystèmes de mangrove dans le sud du Bénin	100 000 000		
	PREVENTION ET GESTION DES CATASTROPHES	28 000 000 000		

Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
Programme : 088-Villes et territoires durables		100 271 794 352	104 250 441 238	96,18
	Activité : 088001004-Adaptation des villes aux changements climatiques	1 102 611 116		
	Activité : 088001012-Réhabilitation et d'aménagement des voiries des villes de Cotonou, Parakou, Porto-Novo, Bohicon, Abomey, Abomey-Calavi, Ouidah, Sèmè-Podji et Lokossa : Asphaltage	20 419 669 869		
	Activité : 088001013-Mise en œuvre du projet d'Assainissement Pluvial de Cotonou	13 693 323 160		
	Activité : 088001020-Aménagement de la voirie dans le centre-ville de Ouidah	6 677 802 140		
	Activité : 088001021-Modernisation de la gestion des boues de vidange et eaux usées dans les grandes villes du Bénin	300 000 000		
	Activité : 088001028-Amélioration de la mobilité urbaine dans le Grand Nokoué	6 000 112 907		
	Activité : 088001030-Assainissement pluvial par l'Etat des communes bénéficiaires du BRIC	12 882 251 364		
	Activité : 088001033-Mise en œuvre du Projet d'appui à la planification urbaine durable des villes intermédiaires du Bénin	260 000 000		
	Activité : 088002008-Mise en œuvre de l'Assainissement pluvial des villes secondaires	22 934 319 457		
	Activité : 088002011-Developpement de l'infrastructure géographique de base et du cadastre	1 000 000 000		
	Activité : 088002022-Aménagement des voies de desserte des stades communaux	1 698 292 400		
	Activité : 088002023-Géoréférencement des réseaux des concessionnaires (SONEB, SBIN, SBEE) dans le Grand Nokoué	415 584 048		
	Activité : 088002024-Programme Spécial d'Accélération du Développement de la Commune de Bantè (ProSAD Bantè) et asphaltage Savalou	2 000 000 000		
	Activité : 088002028-Aménagement des voies du Quartier Culturel et créatif de Cotonou (QCCC)	2 216 699 555		

Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
	Activité : 088002029-Réhabilitation des lampadaires des voies d'accès de Cotonou (Eclairage accès Cotonou (Godomey-Ouidah ; Godomey-Abomey Calavi ; Le Bélier-Péage Sèmè)	1 330 196 309		
	Activité : 088002030-Aménagement des voies d'accès et traversées de Cotonou (ATC)	1 068 785 990		
	Activité : 088002031-Projet d'aménagement du site et accès aux marché de Cococodji	2 900 000 000		
	Activité : 088002032-Réalisation de collecteur d'eau pluvial et aménagement des voies d'accès à l'hôpital de référence d'Abomey Calavi	3 372 146 037		
Programme : 089-Construction et Habitat		106 040 627 748	138 200 795 459	76,73
	Activité : 088002032-Réalisation de collecteur d'eau pluvial et aménagement des voies d'accès à l'hôpital de référence d'Abomey Calavi	16 871 824 668		
	Activité : 089001015-Construction de résidences	575775332		
	Activité : 089002032-Construction de la Plateforme agro-alimentaire du Grand Nokoué (marché de gros)	4 000 000 000		
	Activité : 089002033-Construction de 35 marchés urbains et régionaux	2 000 000 000		
	Activité : 089002037-Construction d'une station de conditionnement	1 500 000 000		
	Activité : 089002039-Construction/Réhabilitation de bâtiments administratifs et infrastructures socio-communautaires	9 385 473 882		
	Activité : 089002043-Construction d'un complexe international de Karting à Cotonou	1 011 500 000		
	Activité : 089002046-extension du Centre d'Assistance des Personnes en situation de Mendicité (CAPAM) de KPOMASSE	1 800 000 000		
	Activité : 089003026-Réhabilitation des palais royaux	818 252 896		
	Activité : 089003027-Construction de l'Hôtel SOFITEL et la rénovation du CIC	769 587 864		

Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
	Activité : 089003028-Construction d'un MALL -Galerie-Piscine et d'un pôle commercial au stade GMK	6 000 000 000		
	Activité : 089003029-Modernisation des infrastructures de l'UNAFRICA et du CPA, de construction d'une galerie d'arts	2 000 000 000		
	Activité: 089003030-Construction du Complexe Hôtelier Urbain et Balnéaire sur le site de PLM ALEDJO à Cotonou	500 000 000		
	Activité : 089003032-Aménagement de la Berge Sud-Ouest de la lagune de Cotonou et du quartier Xwladodji	500 000 000		
	Activité: 089003036-Construction d'un Quartier Culturel et Créatif en République du Bénin	58 308 213 106		
Programme : 116-Infrastructures et Transports		80 877 164 164	161 385 066 718	50,11
	Activité : 116001001-Réhabilitation et Renforcement de la RNIE 2: Tronçon Béroubouay-Kandi-Malanville (177,20 Km)	9 590 475 000		
	Activité : 116001002-Aménagement et Bitumage de la RNIE 7: Tronçon Banikoara-Kérémou-Fr Burkina-Faso (53,60 Km)	3 414 212 000		
	Activité : 116001006-Aménagement et Bitumage de la route Djougou-Pehuncu Kérou-Banikoara	46 507 161 000		
	Activité : 116001018-CONSTRUCTION D'UN ECHANGEUR AU CARREFOUR VEDOKO A COTONOU (270 ML)	800 000 000		
	Activité : 116001035-Route des Pêches phase 2: Troçon Adounko-Porte du non-retour- Bouche du roi (35,80 Km) et ses bretelles	1 000 000 000		
	Activité : 116001036-Travaux de réhabilitation et d'aménagement de la voie "Général Brathier-Parc MIVO	944 688 783		
	Activité : 116001037-Travaux de construction des voies d'accès au pont de Womey2	2 393 692 000		
	Activité : 116001038-Travaux d'achèvement du pont sur la rivière Ouarra et la réhabilitation d'aménagement de la Route Kandi-Ségbana-Frontière	1 395 969 381		
	Activité : 116001039-Reconstruction du pont de Ganhi, de reconfiguration des carrefours SOBEBRA ET LA ROCHE, de réhabilitation des voies d'accès aux ponts et du parc champ de foire Nord	4 239 622 000		

Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
	Action : 116002-Entretien et Aménagement des pistes	3 056 745 000		
	Activité : 116004001-Renforcement de la sécurité et de la sûreté maritime et portuaire	67 750 000		
	Activité : 116004004-Protection de l'Environnement Marin et Fluvio-Lagunaire	9 000 000		
TOTAL CADRE DE VIE		336 054 886 064	475 764 058 393	70,63



Dans le secteur de l'éducation

Dans le registre des mesures sociales, le Gouvernement a mis en place des mesures de gratuité dans les secteurs de l'éducation au profit des filles et garçons en âge de scolarisation en vue de soulager ces différentes couches vulnérables dans l'accès à l'éducation.

Les actions envisagées pour l'accès de tous à l'éducation s'étendent à

01. la mise à disposition des élèves, des manuels et cahiers d'activités de mathématiques et de français ;

02. la couverture intégrale de la prise en charge des frais d'écolage des enfants à la maternelle et au primaire et des filles des séries scientifiques dans les lycées. Cette mesure qui contribue significativement à l'amélioration du taux de scolarisation est renforcée récemment par

l'extension à titre pilote de l'exonération de la contribution des filles du second cycle de l'enseignement général à titre expérimental dans 20 communes et la gratuité de frais de scolarité pour les enfants des Aspirants au métier d'enseignant

En matière de rétention à l'école, aux fins de consolider les efforts de scolarisation, le Programme national d'alimentation scolaire intégré (PNASI) qui a propulsé au-devant de la scène notre pays, a été mis en place en 2018. Il s'agit d'un programme de nutrition dont l'objectif premier est l'extension des cantines scolaires à toutes les écoles primaires publiques dans les zones en insécurité alimentaire et en sous-scolarisation (dans un nouveau format qui intègre le volet hygiène avec la réalisation des points d'eau dans toutes les écoles à cantines). Il constitue donc un levier de renforcement du capital humain, un des axes principaux du plan national de développement 2018-2025. Après quelques années d'expérimentation, le Gouvernement a décidé d'opérer une mutation institutionnelle. Ainsi, la gestion institutionnelle du programme, relève depuis peu de



l'Agence nationale de l'alimentation et de la nutrition (ANAN) dont la mission principale est de prendre le relai du Programme alimentaire mondial (PAM) et de conduire la dynamique en cours pour atteindre la couverture universelle en alimentation scolaire dès la rentrée 2025-2026. En plus du nouveau PNASI dénommé Programme alimentaire scolaire (PAS), l'agence a dans son portefeuille de nouveaux instruments sociaux tels que : le Programme d'appui institutionnel pour l'amélioration des environnements alimentaires (PE-A), le Programme de Nutrition de la Femme enceinte et de développement de la petite enfance, le Programme de lutte contre la malnutrition et l'insécurité alimentaire.

Le Gouvernement du Bénin considère le renforcement du capital humain comme une priorité stratégique. Un des piliers de cette stratégie vise à promouvoir une éducation de base de qualité ainsi que l'Enseignement et la Formation Techniques et Professionnels (EFTP). Pour avoir une vision claire pour le développement de ce sous-secteur qui contribue considérablement au renforcement du capital humain, une stratégie nationale de l'Enseignement et la Formation Techniques et Professionnels (SN-EFTP) a été adoptée en décembre 2019. Cette stratégie vise à « développer chez les jeunes en âge de travailler, y compris les personnes à besoins spécifiques, des compétences demandées par le marché du travail et de l'emploi afin de contribuer à l'atteinte d'une croissance économique stable, durable et inclusive ».

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette Stratégie, un vaste programme de développement des compétences à l'EFTP en lien avec les six (6) secteurs économiques prioritaires est inscrit au Programme d'Actions du Gouvernement (PAG 2021-2026). Ce programme prend en compte :

-  la mise en place de 30 Lycées Techniques Agricoles (LTA) dont la réhabilitation/construction de 09 anciens et la construction de 21 nouveaux ;
-  la mise en place de 8 écoles des métiers (EM) de référence ;
-  la construction/réhabilitation, l'équipement et la spécialisation des 16 Lycées Techniques Professionnels (LTP) existants dans des formations en lien avec les domaines de l'énergie, du numérique, de la maintenance des véhicules et des équipements industriels, du bâtiment et des travaux publics, de la menuiserie du bois et de l'aluminium et du Tourisme, de l'Hôtellerie et de la Restauration ;
-  la mise en place de réformes majeures pour moderniser l'écosystème de l'EFTP.

En complément aux actions dudit programme, d'autres mesures sont prises/envisagées. Il s'agit en particulier d'assurer :

-  le développement de nouveaux curricula et de la formation initiale et continue des enseignants ;
-  les appuis directs à l'insertion professionnelle, de reconversion des jeunes diplômés des lycées en particulier en vue de leur reconversion ou de leur remise en niveau ;
-  la valorisation des matières scientifiques.

En ce qui concerne l'enseignement supérieur et la recherche scientifique, les actions envisagées sont, entre autres :

-  l'adéquation formation-emploi ;
-  la poursuite de la construction et de l'équipements des nouveaux centres universitaires ;
-  le renforcement des infrastructures pédagogiques et administratives ;
-  le renforcement des infrastructures d'accueil et de conditions de vie des étudiants.

Par programme budgétaire, les activités et les coûts budgétisés se présentent comme suit :

Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE				
Programme : 062-Pilotage et soutien aux services		129 630 000	153 126 194 211	0,08
	Activité : 062002023-Gestion environnementale et du genre	89 000 000		
	Activité : 062004026-Suivi de l'alimentation scolaire	40 630 000		
Programme : 063-Accès, Equité, Rétention		47 093 025 000	47 724 425 088	98,68
	Activité : 063001023-Transfert des ressources aux Communes pour la construction et l'équipement de salles de classe : FADEC-INVESTISSEMENT	3 973 200 000		
	Activité : 063001025-Construction, réfection et équipements en matériels	3 500 000 000		
	Activité : 063002022-Gestion de la santé et du sport scolaire de l'Enseignement Primaire	98 000 000		
	Activité : 063002024-Gestion des établissements privés et de la promotion de la préscolarisation	44 500 000		
	Activité : 063002025-Subventions aux écoles pour leur fonctionnement (Prise en charge des écolages dans les écoles primaires publiques)	6 436 302 000		
	Activité : 063002027-Lutte contre le sida en milieu scolaire au niveau du MEMP	31 780 000		
	Activité : 063003007-Transfert aux structures compétentes des ressources pour l'achat des vivres et autres dépenses au profit des écoles à cantines scolaires	33 009 243 000		
Programme : 064-Qualité des Enseignements		2 927 614 718	9 218 599 695	31,76
	Activité : 064003018-Commande et distribution des manuels, des cahiers d'activités et matériels didactiques dans les EPP et les EM	2 927 614 718		
TOTAL MEMP		50 150 269 718	210 069 218 994	23,87

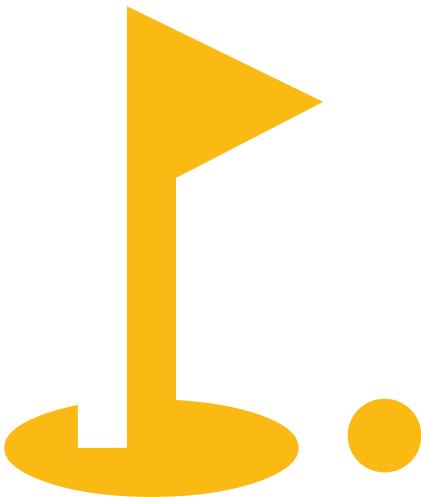
Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
ENSEIGNEMENTS SECONDAIRE, TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE				
Programme : 058-Pilotage et soutien aux services du Ministère		2 243 008 835	89 382 107 348	2,51
	Activité : 058001007-Encadrement pédagogique des enseignants et des établissements de l'ESG et de l'EFTP	619 240 000		
	Activité : 058001025-Exécution des formations initiale et continue des Personnels d'Encadrement de l'ESG et de l'EFTP	210 000 000		
	Activité : 058001033-Mise en oeuvre des activités de l'INIFRCF	140 000 000		
	Activité : 058002026-Mise en oeuvre des activités de protection de l'environnement	32 600 000		
	Activité : 058003012-Paiement des primes et autres indemnités au MESTFP	1 198 368 835		
	Activité : 058003013-Programme Sectoriel de Lutte contre le VIH/ SIDA, la Tuberculose, le Paludisme, les hépatites, les infections sexuellement transmissibles et les épidémies en milieu de travail PSL-TP/MESTFP	25 000 000		
	Activité : 058005006-Promotion de l'alphabétisation et des langues nationales dans les départements	17 800 000		
Programme : 059-Enseignement secondaire général		28 263 892 065	32 442 512 737	87,12
	Activité : 059001025-Prestation des aspirants	21 840 845 065		
	Activité : 059002035-Transfert à l'assise pour la réalisation des travaux de construction d'infrastructures scolaires et administratives et paiement des dettes relatives aux fournitures et autres équipements acquis au profit du PCREI-ESG et EX PCREIA	1 000 000 000		
	Activité : 059002036-Construire des infrastructures scolaires sur les fonds FADEC	85 000 000		
	Activité : 059002038-Mise en oeuvre des mesures d'exonération des élèves filles du 1er cycle de l'ESG des frais d'inscription	4 338 047 000		

Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
	Activité : 059003008-Frais de formation des enseignants du secondaire et retour en formation des ACDPE de la promotion 2008	1 000 000 000		
Programme : 060-Enseignement technique et formation professionnelle		107 320 485 813	188 575 062 407	56,91
	Activité : 060001029-APPUI A LA MISE EN OEUVRE DE LA STRATEGIE NATIONALE DE L'EFTP (ADET)	5 008 595 298		
	Activité : 060002036-INCITATION A L'ENSEIGNEMENT ET LA FORMATION TECHNIQUES ET PROFESSIONNELS	1 169 816 000		
	Activité : 060002039-PROJET DE CONSTRUCTION DE VINGT ET UN LYCEES TECHNIQUES AGRICOLES ET RECONSTRUCTION DE NEUF ANCIENS	7 400 000 000		
	Activité : 060002045-PROJET DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET D'ENTREPRENEURIAT POUR L'EMPLOI AU BENIN	59 193 774 021		
	Activité : 060003004-CONTRIBUTION A L'AMELIORATION DE LA QUALITE DES APPRENTISSAGES A L'ENSEIGNEMENT ET LA FORMATION TECHNIQUES ET PROFESSIONNELS	160 000 000		
	Activité : 060003017-Programme de Formation Professionnelle et Renforcement des Capacités pour l'Emploi (FORCE composante nationale)	1 139 093 697		
	Activité : 060003018-Projet de Développement des Compétences pour l'Emploi dans les Secteurs Prioritaires, Phase 1 (PDCESP-I)	21 991 468 712		
	Activité : 060003019-Projet de soutien à la Formation Professionnelle	8 472 382 000		
	Activité : 060003020-Projet de Promotion de l'Innovation, de l'Enseignement et la Formation Techniques et Professionnels (EFTP) pour l'Emploi des Jeunes	2 785 356 085		
Programme : 061-Alphabétisation et promotion des langues nationales		184 074 000	652 572 021	28,21
	Activité : 061001024-Mise en oeuvre de la campagne d'alphabétisation	184 074 000		
TOTAL MESTFP		138 011 460 713	311 052 254 513	44,37

Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE SCIENTIFIQUE				
Programme : 054-Pilotage et soutien aux services du MESRS		62 356 000	5 902 520 012	1,06
	Activité : 054001008-PROGRAMME SIDA	19 000 000		
	Activité : 054004004-Relations avec les usagers	18 356 000		
	Activité : 054005002-Cellule genre et environnement	25 000 000		
Programme : 055-Enseignement Supérieur		10 866 790 561	64 221 900 160	16,92
	Activité : 055001002-Renforcement des capacités des enseignants	114 317 000		
	Activité : 055002013-SEME CITY	10 491 099 949		
	Activité : 055001003-Organisation de manifestations sur la fonction enseignante et le renforcement pédagogique	114 317 000		
	Activité : 055003005-Programme spécial de couverture des besoins en infrastructures et équipements des UNB	147 056 612		
Programme : 056-Recherche scientifique et innovation		675 000 000	1 104 348 697	61,12
	Activité : 056001002-Projets de recherche	675 000 000		
Programme : 057-Vie de l'étudiant		16 900 000 000	17 233 137 661	98,07
	Activité : 057001002-Bourses d'enseignement universitaire	13 750 000 000		
	Activité : 057001006-Vie de l'étudiant COUS-Abomey-Calavi	2 075 000 000		
	Activité : 057001007-Vie de l'étudiant COUS-Parakou	910 000 000		
	Activité : 057002001-Promotion des activités culturelles et sportives	165 000 000		
TOTAL MESRS		28 504 146 561	88 461 906 530	32,22
TOTAL EDUCATION		216 665 876 992	609 583 380 037	35,54



Dans le domaine des sports et de la jeunesse



Au Bénin, les activités sportives et de loisirs renforcent la cohésion sociale et le vivre-ensemble, favorisent l'inclusion et l'intégration, contribuent à la santé publique et à la prévention sociale, ouvrent des opportunités économiques et d'autonomisation, préservent le patrimoine culturel et soutiennent la paix et le développement communautaire. Elles ne sont donc pas seulement du divertissement, mais de véritables leviers sociaux.

Pour l'année 2026, plusieurs initiatives vont connaître leur démarrage ou renforcement dont

- 01.** la poursuite de la construction/réhabilitation des stades de haut standing dans toutes les communes et départements du Benin (Parakou, UNAFRICA, René PLEVEN, Mathieu KEREKOU, académies régionales, académie de tennis, académie de football féminin, autres stades de départements et de communes) ;
- 02.** l'élargissement des classes sportives dans toutes les disciplines en milieu scolaire ;
- 03.** le renforcement des capacités des acteurs du mouvement sportif national (Mise en place des Directions Techniques Nationales (DTN), formations des coachs, encadreurs, etc.) ;
- 04.** le développement du Projet Jeunesse, Paix et Sécurité ;
- 05.** la valorisation des loisirs modernes et endogènes sains, l'achèvement et la mise en service d'un terrain de golf 18 trous à Avlékété ; etc.

Par programme budgétaire, les activités et les coûts budgétisés se présentent comme suit :

Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
SPORTS				
Programme : 091-Sport		27 539 463 685	28 357 262 657	97,12
	Activité : 091001001-Développement de la pratique sportive à la base	12 732 755 693		
	Activité : 091002001-Promotion et de développement des activités sportives	10 114 062 992		
	Activité : 091002002-Sport scolaire et universitaire	1 125 055 000		
	Activité : 091003001-Sport pour tous	525 310 000		
	Activité : 091003002-sport d'élite	3 042 280 000		
Programme : 092-Jeunesse et loisirs		3 180 707 000	227 946 497	1395,37
	Activité : 092001001-Appui aux associations, mouvement et institutions de Jeunesse	59 607 656		
	Activité : 092001002-Organisation des activités de promotion de la jeunesse	56 152 060		
	Activité : 092002002-Appui et promotion des initiatives de loisirs	64 947 284		
Programme : 117-Fonds de développement du Sport		3 000 000 000	3 000 000 000	100,00
	Activité : 117001001-Appui aux fédérations et clubs sportifs	3 000 000 000		
TOTAL SPORTS		33 720 170 685	31 585 209 154	106,76



Dans le domaine des droits des travailleurs



2026
91 616 804 484
FCFA

Le Gouvernement, pour l'amélioration des conditions de travail, l'assurance sécurité sociale des agents de l'Etat et la modernisation de l'administration publique, intensifie ses interventions et accroît les moyens financiers pour la réalisation d'importants investissements. Pour le budget de l'Etat, gestion 2026, un montant total de 91 616 804 484 FCFA est alloué auxdites actions publiques.

De façon concrète, il s'agit, entre autres, de :

- ⌚ la promotion des normes du travail ;
- ⌚ la promotion du dialogue social et des conditions de travail décent ;
- ⌚ le renforcement du système de santé au travail et de sécurité sociale ;
- ⌚ la gestion proactive de la carrière des agents de l'Etat ;
- ⌚ la promotion des agents modèles de l'administration publique ;
- ⌚ la promotion des valeurs (morales et éthiques) et de la bonne gouvernance dans l'administration publique.

Par programme budgétaire, les activités et les coûts budgétisés se présentent comme suit :

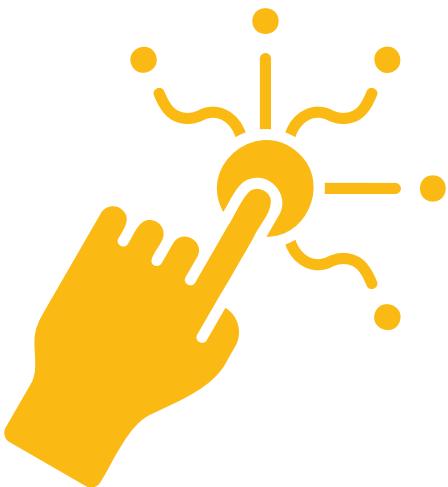
Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
DROITS DES TRAVAILLEURS				
Programme : 042-Pilotage et soutien aux services du MTFP		150 770 786	5 433 546 439	2,77
	Activité : 042001023-Renforcement de la prévention de la corruption en République du Bénin	23 900 000		
	Activité : 042002005-Genre et environnement	25 000 000		
	Activité : 042004005-Amélioration de la qualité de service aux usagers	101 870 786		
Programme : 043-Promotion du Travail et de la Sécurité Sociale		287 253 698	747 495 495	38,43
	Activité : 043001018-Renforcement des contrôles sur le travail des enfants	57 600 000		
	Activité : 043002003-Renforcement des relations professionnelles dans les entreprises	26 600 000		
	Activité : 043002011-Promotion du Dialogue Social	70 000 000		
	Activité : 043003001-Promotion de la sécurité et de la santé au travail	121 200 000		
	Activité : 043003002-Promotion de la sécurité sociale	11 853 698		
Programme : 044-Modernisation de l'administration publique		478 780 000	1 779 754 024	26,90
	Activité : 044001003-Suivi et contrôle de la gestion de la carrière	40 000 000		
	Activité : 044001004-Gestion des dossiers individuels et de la retraite des agents de l'État	25 000 000		
	Activité : 044001005-Gestion des affaires disciplinaires et du contentieux	32 000 000		
	Activité : 044001010-Amélioration de la gestion des carrières et consolidation de la remise automatique des livrets de pension y compris aux travailleurs du secteur privé	50 000 000		
	Activité : 044002005-Amélioration des performances de la Main-d'œuvre et de l'Apprentissage	20 780 000		

Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
	Activité : 044002006-Formation continue des agents de l'Etat (AE)	51 000 000		
	Activité : 044002012-Mise en place de mesures visant à préparer les cadres à assumer de hautes fonctions dans l'Administration à l'échelle nationale et internationale	50 000 000		
	Activité : 044003006-Mise en oeuvre du Projet d'Appui à la Réforme et à la Modernisation de l'Administration Publique	27 000 000		
	Activité : 044003009-Promotion des valeurs morales et éthiques dans l'administration publique	10 000 000		
	Activité:044003010-Appui à la restructuration et à la modernisation de la Fonction publique	73 000 000		
	Activité : 044003011-Réorganisation de l'Administration publique et amélioration des rémunérations des travailleurs des secteurs public et privé	50 000 000		
	Activité : 044003013-Poursuite de la dématérialisation des services publics	50 000 000		
Programme : 031-Assurance retraite des agents de l'Etat		90 700 000 000	91 700 000 000	98,91
	Action : 031002-Pensions de retraite et d'invalidité	86 600 000 000		
	Activité : 031003001-Couverture des soins des évacués sanitaires	500 000 000		
	Activité : 031003002-Couverture des frais de soins et d'hospitalisation des pensionnés	2 500 000 000		
	Activité : 011002003-Capital - décès et avances sur pension	1 100 000 000		
TOTAL DROITS DES TRAVAILLEURS		91 616 804 484	99 660 795 958	91,93



Dans le domaine du numérique et de la digitalisation

— — —



2026
23 504 165 420
FCFA

Le secteur du numérique constitue une priorité de l'Etat qui reçoit une attention particulière depuis 2016 dans le cadre de son Programme du Gouvernement. Pour l'année 2026, plusieurs actions pour le compte du social sont prévues et pour lesquelles des moyens importants sont déployés pour un montant total de 23 504 165 420 FCFA.

Les actions/projets à réaliser grâce à cette allocation en faveur du social sont :

- l'accès des citoyens aux médias et à l'information de qualité ;
- la modernisation des médias de services publics ;
- le développement des infrastructures et usages numériques (dont le Projet de déploiement de l'Internet Haut et Très Haut Débit sur l'ensemble du territoire national et le projet SMART-GOUV) ;
- la transformation numérique des collectivités locales.

Par programme budgétaire, les activités et les coûts budgétisés se présentent comme suit :

Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
NUMERIQUE ET DIGITALISATION				
Programme : 100-Pilotage et soutien aux services du MND		13 000 000	2 184 235 167	0,60
	Activité : 100002008-Gestion environnementale et genre	12 000 000		
	Activité : 100002009-Programme National de Lutte contre le Sida (PNLS)	1 000 000		
Programme : 109-Médias		11 198 952 188	12 681 648 973	88,31
	Activité : 109001001-Projet Accès des Citoyens aux Médias et à l'information de qualité	325 000 000		
	Activité : 109001002-Projet Télévision Numérique Terrestre	3 974 411 054		
	Activité : 109001007-Subvention à la chaîne A+ BENIN	1 443 105 000		
	Activité : 109001009-Mise en oeuvre des actions de promotion des médias	6 500 000		
	Action : 109003-Modernisation des médias de services publics	5 449 936 134		
Programme : 111-Numérique		12 292 213 232	12 372 151 413	99,35
	Activité : 111001006-Projet Déploiement de l'Internet Haut et très Haut Débit sur l'ensemble du territoire national Phase 2	7 741 000 000		
	Activité : 111001007-Projet Développement des Usages et de la Confiance Numérique (volet usages)	978 224 337		
	Activité : 111001008-Promotion du numérique	22 000 000		
	Activité : 111002001-SMART-GOUV (Phase 2)	1 000 000 000		
	Activité : 111002004-Projet de Développement des Usages et de la Confiance Numérique (Volet Confiance Numérique)	516 988 895		
	Activité : 111002005-Promotion de la digitalisation	34 000 000		
	Activité : 111003003-Projet Transformation Numérique des Collectivités Locales	2 000 000 000		
TOTAL NUMERIQUE ET DIGITALISATION		23 504 165 420	27 238 035 553	86,29



Dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche



2026
103 676 221 326
FCFA

Dans le Programme d'Actions du Gouvernement (PAG) 2021-2026, le secteur agricole occupe une place centrale. Il est perçu comme un moteur de transformation structurelle et un pilier de la croissance inclusive. En effet, l'agriculture est un levier direct de justice sociale et de redistribution et offre des opportunités d'insertion pour les jeunes et les femmes, souvent exclus du marché du travail formel.

A ce titre, l'agriculture bénéficie de l'attention de l'Etat dans sa quête de garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle et d'améliorer la rentabilité des activités agricoles.

En matière budgétaire, en additionnel aux efforts structurels en cours depuis bientôt une dizaine d'années, les crédits prévus pour 2026 s'élèvent à un montant de 103 676 221 326 FCFA.

Du point de vue opérationnel, les ressources sont orientées vers :

- tractor icon l'appui à la production végétale et au renforcement de la résilience des exploitations agricoles ;
- tractor icon les aménagements hydro-agricoles et la mise en place des infrastructures de désenclavement ;
- tractor icon le renforcement du financement agricole et mécanismes assurantiels ;
- tractor icon l'appui aux aménagements pastoraux (aires de pâturage, parcelles fourragères, couloirs de transhumance, poste de contrôle, etc.) ;
- tractor icon le développement des infrastructures pour la valorisation des produits d'élevage et l'accès au marché ;
- tractor icon le renforcement du dispositif de transformation, le stockage et la conservation des produits agricoles ; etc.

Par programme budgétaire, les activités et les coûts budgétisés se présentent comme suit :

Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
AGRICULTURE, ELEVAGE ET PECHE				
Programme : 035-Pilotage et soutien aux services du MAEP		136 970 000	11 013 649 195	1,24
	Activité : 035002005-Prise en compte du genre et amélioration de l'accès des femmes aux ressources	32 183 179		
	Activité : 035002006-Prise en compte de l'environnement (climat et GDT/ACC/ AE) dans les activités du Ministère	60 000 000		
	Activité : 035002007-Renforcement des capacités d'action des femmes rurales	18 686 821		
	Activité : 035004005-Communication sur le secteur agricole et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (SAN)	26 100 000		
Programme : 036-Agriculture		80 084 388 942	117 517 335 566	68,15
	Activité : 036001001-Appui à la disponibilité et à l'accessibilité aux intrants de qualité et adaptés aux zones agroécologiques pour les filières végétales prioritaires	18 013 824		
	Activité : 036001004-Mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Gestion Durable des Terres et de l'Agriculture Intelligente face au Changement climatique	2 805 620		
	Activité : 036001012-Projet d'Appui au Développement du Maraîchage (PADMAR)	3 950 000 000		
	Activité : 036001014-Mise en œuvre des Programmes Nationaux de Développement des Filières à Hautes Valeurs Ajoutées (Ananas, Anacarde, Produits Maraîchers) PNDF-HVA	2 000 000 000		
	Activité : 036001015-Mise en œuvre des Programmes Nationaux de Développement des Filières Conventionnelles (Riz, Maïs, Manioc) PNDFC	1 500 000 000		
	Activité : 036001016-Programme National de Développement de la Mécanisation Agricole (PNDMA)	2 000 000 000		
	Activité : 036001019-Projet d'Appui au Développement Agricole et à l'Accès au Marché (PADAAM)	5 000 000 000		

Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
	Activité : 036001020-Programme National de Développement de la Filière Palmier à Huile (PNDF-PH)	1 700 000 000		
	Activité : 036001022-Projet d'appui à la Transition Agroécologique dans les Zones Cotonnières du Bénin phase 2 (TAZCO 2)	1 883 028 312		
	Activité : 036001023-Programme National de Développement des Plantations et des grandes Cultures (PND GC)	3 000 000 000		
	Activité : 036001024-Projet d'Appui au développement des Investissements Agricoles Productifs (PADIAP)	5 500 000 000		
	Activité : 036001025-Projet d'Urgence pour le Renforcement de la Résilience des Acteurs du Secteur Agricole - PUR-ZEDAGA	4 599 412 149		
	Activité : 036001026-Projet de Développement des Chaînes de Valeurs des Racines et Tubercules	1 650 000 000		
	Activité : 036001027-Projet Intégré de Renforcement de la Résilience climatique des Communes vulnérables et Frontalières Bénin-Nigeria (PIRRCF)	250 000 000		
	Activité : 036002001-Appui à la réalisation des infrastructures de mobilisation des eaux de surface et d'aménagement des bas-fonds	2 050 000		
	Activité : 036002002-Appui à la réalisation de grands périmètres irrigués dans les vallées et les bassins hydrographiques du Niger et du Mono	6 709 000		
	Activité : 036002004-Appui à la réalisation des infrastructures de désenclavement	5 790 000		
	Activité : 036002005-Appui à la valorisation agricole et durable des aménagements existants	4 100 000		
	Activité : 036002011-Mise en œuvre du programme de développement de l'irrigation	1 000 000 000		
	Activité : 036002015-Projet de développement de la chaîne de valeur riz au Bénin (PDCV riz)	3 500 000 000		
	Activité : 036002017-Programme National de Développement de la Filière Arboriculture Fruitière	1 050 000 000		
	Activité : 036002018-Programme National de Développement de la Filière Karité	900 000 000		

Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
	Activité : 036002019-Projet de Développement des Infrastructures Agricoles et de Désenclavement dans la Basse et Moyenne Vallée de l'Ouémé - PDIAD BMVO	4 755 717 398		
	Activité : 036002020-Projet d'Aménagement Hydro-Agricole et d'Adaptation aux Changements Climatiques dans la Basse Vallée du Fleuve Mono - PAHAC BVM	1 550 000 000		
	Activité : 036003002-Appui au développement des clusters agricoles et à la professionnalisation des acteurs	457 053 689		
	Activité : 036003003-Appui à la sécurisation foncière	61 425 615		
	Activité : 036003010-Fonds d'Appui au Développement des Communes, volet Agriculture (FADEC-Investissement)	1 800 000 000		
	Activité : 036003021-Projet d'Appui à la Compétitivité des Filières et à la Diversification des Exportations (PACOFIDE)	10 500 000 000		
	Activité : 036003022-Projet Régional d'Intégration des Marchés Agricoles (PRIMA)	2 210 000 000		
	Activité : 036003024-Projet de Développement des Services Agricoles (PDSA)	1 200 000 000		
	Activité : 036003025-Programme National de Développement de la Filière Soja	600 000 000		
	Activité : 036004006-Projet de Promotion de Financement Agricole (ProFiNA)	1 522 214 817		
	Action : 036004-Renforcement du financement agricole et des mécanismes assurantiels	7 951 714 817		
	Activité : 011001014-Exonération fiscale (Exonérations sur produits de première nécessité)	7 954 353 701		
Programme : 037-Elevage		16 391 865 125	18 252 421 261	89,81
	Activité : 037001001-Appui à la production, à la disponibilité, à l'utilisation et à la conservation des semences animales	15 892 350		
	Activité : 037001002-Appui à la production et à la distribution des intrants animaux et produits vétérinaire	5 961 205		
	Activité : 037001004-Renforcement des capacités techniques au profit des éleveurs, pasteurs et agro-éleveurs	4 145 000		

Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
	Activité : 037001008-Programme National de Développement des filières Viande, Lait et Oeuf de table (PNDF VLO)	3 450 000 000		
	Activité : 037002001-Appui à l'aménagement des aires de pâturage (parcours naturels)	2 605 000		
	Activité : 037002006-Projet de Séentarisation des Troupeaux de Ruminants au Bénin (ProSeR)	7 250 132 262		
	Activité : 037003014-Projet d'Appui au Développement des Filières Lait et Viande et à la Promotion des Entreprises d'Elevage (PRODEFILAV-PEL)	5 663 129 308		
Programme : 038-Pêche et aquaculture		7 062 997 259	7 788 655 464	90,68
	Activité : 038001001-Appui à la production, à la disponibilité et à l'utilisation des semences halieutiques	39 287 974		
	Activité : 038001008-Programme National de Développement des Filières Aquaculture (PNDF-Aquaculture)	3 210 000 000		
	Activité : 038001011-Projet de promotion de l'aquaculture durable et de compétitivité des chaînes de valeur de la pêche (PROMAC)	3 711 249 285		
	Activité : 038002004-Appui à la gestion durable des pêcheries	78 090 000		
	Activité : 038003001-Appui à la mise en place des complexes de transformation des produits halieutiques	24 370 000		
TOTAL AGRICULTURE, ELEVAGE ET PECHE		103 676 221 326	154 572 061 486	67,07



Dans les domaines du tourisme, de la culture et des arts



2026

31 532 735 934
FCFA

Les secteurs du tourisme, de la culture et des arts, comme les autres, sont identifiés et traduits dans le PAG 2021-2026 comme moteur de l'accélération de la croissance économique (en particulier).

A cet effet, des moyens sont mobilisés chaque année dans le budget de l'Etat pour l'opérationnalisation des actions et projets planifiés pour lesdits secteurs.

En effet, en termes de réalisation au plan social, les ressources sont orientées vers :

- l'aménagement de stations balnéaires ;
- l'aménagement des Sites Touristiques et de leurs Voies d'Accès ;
- la modernisation des bibliothèques et centres de lecture publics ;
- la promotion des talents et le renforcement des capacités dans le secteur de la culture (Classes culturelles) ;
- la protection et la promotion des œuvres artistiques et littéraires ; etc.

En matière budgétaire, en additionnel aux efforts structurels en cours depuis bientôt une dizaine d'années, les crédits prévus pour 2026 s'élèvent à un montant de 31 532 735 934 FCFA.

Par programme budgétaire, les activités et les coûts budgétisés se présentent comme suit :

Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
TOURISME, CULTURE ET ARTS				
Programme : 096-Pilotage et soutien aux services du MTCA		375 000 000	2 994 549 486	12,52
	Activité : 096003003-Appui aux Communes et aux initiatives touristiques et culturelles	375 000 000		
Programme : 093-Tourisme		25 496 523 934	26 021 210 475	97,98
	Activité : 093001004-Aménagement de stations balnéaires	24 796 523 934		
	Activité : 093001005-Aménagement des Sites Touristiques et de leurs Voies d'Accès	700 000 000		
Programme : 094-Culture et Arts		4 461 212 000	7 684 365 724	58,06
	Activité : 094001002-Modernisation des bibliothèques et centres de lecture publics	250 000 000		
	Activité : 094002003-Promotion des talents et renforcement des capacités dans le secteur de la culture (Classes culturelles)	1 626 152 000		
	Activité : 094003004-Préservation et valorisation du patrimoine culturel	2 165 060 000		
	Activité : 094003005-Protection et promotion des œuvres artistiques et littéraires	420 000 000		
Programme : 112-Fonds de Développement des Arts et de la Culture		1 200 000 000	1 200 000 000	100,00
	FONDS DE DEVELOPPEMENT DES ARTS ET DE LA CULTURE	1 200 000 000		
TOTAL TOURISME, CULTURE ET ARTS		31 532 735 934	37 900 125 685	83,20



Dans le secteur de la justice



2026
19 261 304 407
FCFA

Dans ce secteur, l'Etat a alloué un montant total de 19 261 304 407 FCFA pour la mise en œuvre des projets suivants :

- Renforcement de l'offre de Services judiciaires ;
- Amélioration du dispositif d'accès à l'information juridique ;
- Promotion et protection des Droits de l'Homme ;
- Renforcement du système spécialisé de justice pour mineurs ;
- Acquisition d'équipements spécifiques de secours et d'incendie ;
- Amélioration des conditions de détention, de réinsertion sociale et socio professionnelle des détenus ; etc.

Par programme budgétaire, les activités et les coûts budgétisés se présentent comme suit :

Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
JUSTICE ET LEGISLATION				
Programme : 020-Services judiciaires		11 827 098 223	27 616 690 926	42,83
	Activité : 020002002-Construction et équipement des juridictions, établissements pénitentiaires, CSEA et autres infrastructures judiciaires dans les juridictions	10 827 098 223		
	Activité:020002007-Amélioration de l'accès aux services judiciaires	1 000 000 000		
Programme : 021-Droits Humains		834 206 184	572 591 920	145,69
	0270-Centre de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence de d'Agblangandan	100 215 174		
	0271-Centre de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence de Parakou	56 304 341		
	0272-Centre de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence de d'Aplahoué	47 686 669		
	Activité : 021003004-Protection et prise en charge des enfants en conflits avec la loi ou en danger moral	40 000 000		
	Activité : 011002004-Couvertures des indemnités de dédommagement	590 000 000		
Programme : 095-Système pénitentiaire		6 600 000 000	8 000 000 000	82,50
	Activité : 095002001-Hygiène, santé et alimentation des détenus	5 600 000 000		
	Activité : 095002002-Modernisation du système Pénitentiaire	1 000 000 000		
TOTAL JUSTICE		19 261 304 407	36 189 282 846	53,22



Au niveau de la sécurité publique et de la protection des biens



2026
10 473 378 000
FCFA

Dans ce secteur, l'Etat a alloué un montant total de 10 473 378 000 FCFA en 2026 pour la mise en œuvre des actions/projets suivants :

- Prévention de l'extrémisme violent ;
- Protection et prise en charge du personnel de la Police républicaine ;
- Amélioration des conditions de travail de la Police républicaine ;
- Construction et équipements des infrastructures de secours ;
- Acquisition d'équipements spécifiques de secours et d'incendie ;
- Gestion intégrée des espaces frontaliers ;

Par programme budgétaire, les activités et les coûts budgétisés se présentent comme suit :

Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
SECURITE ET PROTECTIONS DES PERSONNES ET DE LEURS BIENS				
Programme : 080-Pilotage et soutien aux services du MISP		180 900 000	17 036 716 514	1,06
	Activité : 080001038-Information, éducation et communication sur la drogue	52 900 000		
	Activité : 080001041-Prévention de l'extrémisme violent	62 000 000		
	Activité : 080002051-Promotion du genre et gestion de l'environnement	25 000 000		
	Activité : 080002052-Développement du programme MST Tuberculose, Hépatites	10 000 000		
	Activité : 080003042-Gestion des affaires disciplinaires et contentieux et dialogue social	31 000 000		
Programme : 081-Sécurité publique		6 181 493 000	62 421 575 104	9,90
	Activité : 081001031-Amélioration des conditions de travail de la Police républicaine	469 493 000		
	Activité : 081001032-Appui à l'opérationnalisation de la Police républicaine	3 500 000 000		
	Activité : 081001033-Construction des infrastructures de la Police républicaine	600 000 000		
	Activité : 081002025-Organisation d'opérations de sécurité	1 450 000 000		
	Activité : 081002026-Protection et prise en charge du personnel de la Police républicaine	112 000 000		
	Activité : 081002027-Opérationnalisation de l'Office Central de Protection des Mineurs	50 000 000		
Programme : 082-Protection civile		2 810 385 000	8 803 257 539	31,92
	Activité : 082001024-Renforcement des capacités opérationnelles des structures de réduction des risques de catastrophe et de protection civile	710 385 000		
	Activité : 082002028-Construction et équipements des infrastructures de secours	2 100 000 000		

Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
Programme : 083-Affaires intérieures		100 600 000	377 331 219	26,66
	Activité : 083001020-Appui à la déclaration et à l'enregistrement des faits d'état civil	38 500 000		
	Activité : 083002033-Dématerrialisation des services offerts par la DAIC	8 000 000		
	Activité : 083002034-Contrôle de la légalité des structures associatives, des débits de boisson, des lieux de réjouissance et des pompes funèbres	39 600 000		
	Activité : 083003016-Développement de système d'informations et de suivi des partis politiques	14 500 000		
Programme : 084-Gestion intégrée des espaces frontaliers		1 200 000 000	2 020 000 000	59,41
	Activité : 084004001-Gestion intégrée des espaces frontaliers	1 200 000 000		
TOTAL SECURITE ET PROTECTIONS DES PERSONNES ET DE LEURS BIENS		10 473 378 000	90 658 880 376	11,55



Au niveau du ministère en charge de la défense nationale



Dans ce secteur, l'Etat a alloué un montant total de 27 918 261 698 FCFA en 2026 pour la mise en œuvre des actions/projets suivants :

- ☒ Recrutement, formation et emploi des personnels des Forces armées béninoises ;
- ☒ Sécurisation du territoire national ;
- ☒ Organisation des soins de santé ; etc.

Par programme budgétaire, les activités et les coûts budgétisés se présentent comme suit :

2026
27 918 261 698
FCFA

Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
PROTECTION DU TERRITOIRE NATIONAL				
Programme : 048-Pilotage et soutien aux services du MDN		19 480 276 766	21 970 097 363	88,67
	Activité : 048001004-Gestion des services sociaux	105 695 403		
	Activité : 048003006-Projet de renforcement de la Capacité des FAB	19 374 581 363		
Programme : 049-Protection du territoire national		8 437 984 932	82 662 966 421	10,21
	Activité : 049001001-Appui à la formation des enfants de troupe	996 845 000		
	Activité : 049001003-Participation aux compétitions sportives	114 398 310		
	Activité : 049001007-Recrutement du personnel	4 739 878 982		
	Activité : 049001008-Programme spécial de mobilisation	1 586 469 735		
	Activité : 049002010-Lutte contre le terrorisme et maintien d'ordre	260 413 330		
	Activité : 049006001-Appuis aux structures sanitaires	555 479 075		
	Activité : 049006002-fourniture de soins de santé	184 500 500		
TOTAL PROTECTION DU TERRITOIRE NATIONAL		27 918 261 698	104 633 063 784	26,68



Au niveau de la présidence de la République



Aux fins de permettre à chaque citoyen de disposer de ses pièces identitaires, de garantir la qualité et l'amélioration durable du système d'éducation, de renforcer les moyens d'actions pour la lutte contre la malnutrition des enfants et d'assurer la cohésion sociale, la Présidence de la République a prévu dans son budget de 2026 un montant total de 13 532 868 000 FCFA.

Par activité, les coûts budgétisés sont consignés dans le tableau ci-après :

2026
13 532 868 000
FCFA

Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
Programme: 010-Dotations Présidence de la République		13 532 868 000	57 578 540 493	23,50
	Activité : 010002021-Projet de cohésion Sociale des Régions Nord du Golfe de Guinée (COSO)	6 032 868 000		
	Activité : 010002022-Supplémentation nutritionnel des 1 000 jours	7 500 000 000		
TOTAL Présidence de la République		13 532 868 000	57 578 540 493	23,50

